



RAPPORT ANNUEL 2021



## Sommaire

<b>Chapitre 1 : Lettre du président .....</b>	<b>5</b>
<b>Chapitre 2 : Chiffres clés .....</b>	<b>7</b>
<b>2.1 Informations financières sélectionnées (en milliers de dinars).....</b>	<b>7</b>
<b>2.2 Données de marché.....</b>	<b>7</b>
<b>Chapitre 3 : Présentation des activités .....</b>	<b>8</b>
<b>3.1 Histoire et évolution de la société.....</b>	<b>8</b>
<b>3.2 Faits marquants de l'exercice.....</b>	<b>8</b>
<b>3.3 Faits marquants postérieurs à la date de clôture de l'exercice .....</b>	<b>8</b>
<b>3.4 Revue par secteur d'activité .....</b>	<b>9</b>
<b>3.5 Immobilisations corporelles et investissements .....</b>	<b>10</b>
<b>3.5.1 Principaux investissements réalisés au cours des trois dernières années .....</b>	<b>10</b>
<b>3.5.2 Principaux investissements en cours.....</b>	<b>10</b>
<b>3.6 Innovation, Recherche et Développement, Brevets et Licences .....</b>	<b>10</b>
<b>3.7 Organigramme du groupe .....</b>	<b>11</b>
<b>3.7.1 Place de la société dans le groupe.....</b>	<b>11</b>
<b>3.7.2 Filiales de la société .....</b>	<b>11</b>
<b>3.7.3 Rapport d'activité Filiale (Société TUNINDUSTRIE) 2021.....</b>	<b>11</b>
<b>3.8 Schéma d'organisation.....</b>	<b>13</b>
<b>3.9 Prévision et estimations des bénéfices 2022 .....</b>	<b>14</b>
<b>3.9.1 Estimations (Année 2022) .....</b>	<b>14</b>
<b>3.9.2 Etats Financiers Prévisionnels Année 2022.....</b>	<b>15</b>
<b>Chapitre 4 : Facteurs de risque.....</b>	<b>17</b>
<b>4.1 Présentation des facteurs de risque .....</b>	<b>17</b>
<b>4.1.1 Risques juridiques et réglementaires.....</b>	<b>17</b>
<b>4.1.2 Risques technologiques .....</b>	<b>17</b>
<b>4.1.3 Risques opérationnels .....</b>	<b>17</b>
<b>4.1.4 Risques environnementaux.....</b>	<b>18</b>
<b>4.1.5 Risques financiers .....</b>	<b>18</b>
<b>4.1.5.1 Risque de change .....</b>	<b>18</b>
<b>4.1.5.2 Risque de liquidité .....</b>	<b>19</b>
<b>4.1.5.3 Risque technologique.....</b>	<b>19</b>
<b>4.2 Politique de gestion des risques et assurances.....</b>	<b>19</b>
<b>Chapitre 5 : Gouvernement d'Entreprise .....</b>	<b>20</b>
<b>5.1 Composition du conseil d'administration.....</b>	<b>20</b>
<b>5.1.1 Mandats et fonctions des administrateurs .....</b>	<b>20</b>

5.1.2 Indépendance des administrateurs.....	20
5.2 Fonctionnement du conseil d'administration.....	20
5.2.1 Conseil d'administration .....	20
5.2.2 Comités du Conseil d'administration .....	23
5.2.3 Les Fonctions et les Activités principales des Administrateurs dans d'autres sociétés.....	24
5.3 Direction Générale.....	25
5.4 Rémunération des organes d'administration et de direction .....	27
5.4.1 Rémunération des organes de direction .....	27
5.4.2 Rémunération des membres du conseil d'administration.....	27
5.5 Conventions, engagements et autres opérations réglementés .....	27
5.6 Dispositions communes aux Assemblées Ordinaires et Extraordinaires : .....	27
5.7 Commissaires aux comptes .....	29
5.7.1 Mandats des commissaires aux comptes .....	29
Chapitre 6 : Données sociales et environnementales .....	30
6.1 Données sociales .....	30
6.1.1 Effectif.....	30
6.1.2 Rémunération, intéressement, participation et prévoyance .....	30
6.1.3 Absentéisme.....	31
6.1.4 Environnement.....	31
Chapitre 7 : Informations financières concernant le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'entreprise.....	33
7.1 Etats financiers .....	33
chapitre 8 : Etats financiers consolidés au 31 Décembre 2020.....	58
8.1. Affectation des Résultats .....	62
8.1.1 Rappel statutaire .....	62
8.1.2 Affectation des résultats .....	62
8.2 evolution de la situation financière .....	64
8.2.1 Fonds de roulement.....	64
8.2.2 Besoin en fonds de roulement.....	64
8.2.3 Trésorerie nette.....	64
8.3 Indicateurs d'activité et ratios de Gestion.....	64
8.3.1 Indicateurs d'activité .....	64
8.3.2 Ratios financiers nations .....	65
8.4 Rapport des commissaires aux comptes .....	66
Chapitre 9 : Renseignements généraux sur la société et son capital .....	85
9.1 Renseignements de caractère général .....	85

9.2.Renseignements sur le capital de la société .....	86
9.2.1 Dispositions générales .....	86
9.2.2 Evolution du capital .....	87
9.2.3 Autorisations financières en vigueur consenties au conseil d'administration .....	87
9.3 Répartition du Capital et des droits de vote .....	87
9.4 Marché de l'action .....	87
9.4.1 Evolution du cours en 2020 .....	88
9.4.2 Capitalisation boursière .....	88
9.4.3 Politique de distribution des dividendes .....	89
9.4.4 Rachat d'actions .....	89
9.4.5 Notation de la société .....	89
Chapitre 10 : Assemblée Générale .....	90
10.1 Dispositions générales .....	90
10.2 Présentation des résolutions à soumettre à L'Assemblée Générale Ordinaire et Extraordinaire du 22 Avril 2022 .....	92
10.2.1 Projet des résolutions qui sera soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale qui se tiendra le 22 Avril 2022 .....	92
10.2.2 Projet des résolutions qui sera soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Extraordinaires qui se tiendra le 22 Avril 2022.....	95

## CHAPITRE 1 : LETTRE DU PRESIDENT

Chers(es) Actionnaires,

Nous faisons partie d'une incroyable évolution du monde du cyclisme qui changera tous les aspects de nos vies d'une manière sans précédent. L'année 2021 fut une étape de ce passionnant voyage.

Une évolution qui se produit déjà depuis quelques années et qui s'est accélérée en 2021 avec la popularité croissante des vélos électriques et des vélos e-cargo, rendant le monde plus accessible à un grand nombre de personnes, de par leurs déplacements quotidiens et leurs loisirs. Les parents allant jusqu'à adopter avec enthousiasme les vélos e-cargo pour transporter leurs enfants, et les entreprises des zones urbaines les utilisant pour remplacer les camionnettes de livraison.

En effet, les vélos remplacent de plus en plus les voitures et contribuent ainsi, entre autres, à un environnement plus agréable à vivre et à moins d'embouteillages dans les zones urbaines.

Nous prévoyons que la demande de vélos électriques et de vélos cargo électriques rapides, sûrs, et de bonne qualité augmentera encore au cours de la prochaine décennie.

Ces derniers mois, nous avons contribué au lancement d'un e-cargo pour la marque Blue Moov, afin de pénétrer dans ce segment de vélos en pleine croissance.

La demande en Europe de nos catégories de produits est restée également très forte. Cela démontre clairement que le cyclisme continue de faire avancer le monde. La pandémie a provoqué une flambée des ventes de vélos et a agi comme un catalyseur politique pour les investissements dans le cyclisme. Les Européens devraient acheter 30 millions de vélos par an d'ici 2030.

Dans le même temps, nous ne pouvons pas fermer les yeux sur les incertitudes importantes auxquelles nous sommes confrontés aujourd'hui, et sur la manière dont elles peuvent avoir un impact sur nos activités et nos performances.

Euro-cycles, comme de nombreux autres fabricants de vélos, n'a pas pu pas fabriquer suffisamment de vélos pour répondre à une consommation élevée

Parmi ces incertitudes, les perturbations de la chaîne d'approvisionnement mondiale et les pénuries de composants constituent actuellement le défi le plus tangible pour nous, car nous prévoyons qu'elles se poursuivront tout au long de 2022. Cela dit, nous restons convaincus qu'avec les mesures que nous avons mises en place et que nous continuerons de prendre, nous sommes sur la bonne voie pour atteindre encore la majorité de nos objectifs de 2022.

Pour faire face à ces perturbations de la chaîne d'approvisionnement, nos équipes ont pris diverses mesures d'atténuation, principalement liées aux composants et à l'approvisionnement alternatifs. Pour bon nombre de nos vélos, les nomenclatures ont été modifiées afin d'atténuer les perturbations. Nous avons également investi dans des stocks accrus pour faire face aux incertitudes. Cela s'est fait au détriment évidemment de notre flux de trésorerie disponible.

Parallèlement, et ce dans le cadre de l'exécution de notre projet de la Tunisian bicycle valley-, définie l'année dernière, nous avons commencé nos investissements dans l'intégration verticale, à savoir l'achat des machines pour la fabrication des cintres, potences et tige de selle, ainsi que

les machines de fabrication de rayons. La rareté des équipements de transports maritimes et leurs couts prohibitifs donne complètement un sens à cette démarche et confirme notre vision.

C'est grâce à la fidélité et à la flexibilité de nos collaborateurs, distributeurs et fournisseurs que nous avons pu continuer à livrer des vélos. J'ai beaucoup de respect pour le dévouement de chacun et je tiens à vous remercier tous pour cela.

Après tout, des thèmes tels qu'un mode de vie sain, des villes vivables et un environnement sain sont les fondements de notre objectif.

La pandémie a provoqué un fort changement dans la perception des consommateurs. Stimulés par les nouvelles positives sur le cyclisme dans le monde entier, les gens pensent plus localement, et le vélo fait partie de cette image. Il est bien connu que le vélo est un véhicule à zéro émission de CO2 qui nécessite peu d'espace pour fonctionner, tout en améliorant les avantages pour la santé des individus en les engageant dans une activité physique. Le vélo est de plus en plus perçu comme une expérience positive et amusante et comme un moyen agréable et interactif de se déplacer. En bref : liberté, positivité et bonne santé.

En 2021, nos employés ont contribué directement à l'augmentation de la production, à l'amélioration de notre service, au renforcement de nos canaux de vente en distribution et à la conquête de nouveaux marchés et consommateurs. Nous avons également renforcé notre stratégie de développement durable pour les années à venir en 2021 en faisant des choix clairs et en concentrant notre attention sur la chaîne d'approvisionnement, entre autres, et en fournissant des vélos et des produits cyclistes plus durables, fabriqués de manière responsable.

La prévisibilité des bénéfices demeure pour nous un défi considérable dans les mois à venir. La pénurie de conteneurs maritimes ainsi que les frais de transport plus élevés demeurent une réalité et nous ne savons pas quand la situation s'améliorera. Ces facteurs, jumelés à une inflation galopante ainsi qu'à la terrible situation humanitaire en Ukraine, rendent très difficile la prévisibilité de nos résultats.

Nous avons devant nous beaucoup de challenges, mais nous ne manquons pas non plus de ressources. Je ne doute pas que nous ayons les forces et les capacités organisationnelles nécessaires pour continuer de produire de la valeur pour l'ensemble de nos partenaires ainsi que pour vous, nos actionnaires.

L'année démarre sereinement, la demande reste très soutenue dans l'ensemble des marchés, malgré la disponibilité restreinte de composants à laquelle est confrontée l'ensemble de l'industrie du cycle, ce qui limite la production et contribue à la hausse des coûts. Pour le premier trimestre 2022, nous assistons à une augmentation du chiffre d'affaires par rapport au premier trimestre 2021 et nous anticipons une amélioration substantielle pour l'ensemble de l'année 2022.

J'aimerais donc conclure en remerciant nos 477 employés de leur travail assidu. Ce sont eux qui chaque jour mettent en pratique avec tant de succès les valeurs qui sont les nôtres

Je remercie également notre conseil d'administration et à travers eux notre Direction Générale pour son action éclairée, continue et judicieuse.

Je vous remercie de votre attention

Monsieur Patrice GARANDEAU

Président du Conseil

## CHAPITRE 2 : CHIFFRES CLES

### 2.1 INFORMATIONS FINANCIERES SELECTIONNEES (EN MILLIERS DE DINARS)

<i>Désignations</i>	2019	2020	2021
<i>Revenus</i>	87 523 600	119 822 832	147 278 992
<i>Désignations</i>	2019	2020	
<i>Résultat d'exploitation</i>	8 623 341	16 132 019	30 162 392
<i>Désignations</i>	2019	2020	
<i>Résultat net</i>	10 150 182	16 332 120	26 958 896
<i>Désignations</i>	2019	2020	
<i>Résultat net par action</i>	1.139	1.833	3.025
<i>Désignations</i>	2019	2020	
<i>Dividende par action</i>	1.090	1.515	1.670
<i>Désignations</i>	2019	2020	
<i>Marge brute d'autofinancement</i>	11 938 128	18 788 288	29 401 817
<i>Désignations</i>	2019	2020	
<i>Capitalisation boursière</i>	156 905 100	233 085 600	289 040 400
<i>Désignations</i>	2019	2020	
<i>Endettement financier</i>	- 17 450 840	- 36 013 724	-64 051 701
<i>Désignations</i>	2019	2020	
<i>Actifs courants</i>	69 081 356	98 635 735	188 260 212
<i>Désignations</i>	2019	2020	
<i>Actifs non courants</i>	12 405 918	11 973 453	13 661 970
<i>Désignations</i>	2019	2020	
<i>Capitaux propres</i>	37 237 903	43 858 123	53 318 369

### 2.2 DONNEES DE MARCHE

Cours de l'action **32.44 Dinars** au 31/12/2021

## Graphique EURO-CYCLES



## CHAPITRE 3 : PRESENTATION DES ACTIVITES

### 3.1 HISTOIRE ET EVOLUTION DE LA SOCIETE

La société EUROCYCLES est une entreprise de montage et d'assemblage de vélos implantée à la zone industrielle de Kalâa Kébira dans le gouvernorat de Sousse.

EUROCYCLES a été créée en 1993 par Mr. Patrice Garandau sous forme d'une société à responsabilité limitée.

En 1997, la société EUROCYCLES s'est transformée en une société anonyme avec la participation des capitaux tunisiens et étrangers (français, italiens et américains) et un capital de 1.800.000 dinars.

La société opère sur les marchés internationaux et principalement sur le marché européen avec pour principaux clients : le Royaume-Uni, l'Italie, l'Espagne, l'Allemagne, l'Europe Central et la Belgique.

### 3.2 FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

Evènements majeurs de l'exercice écoulé :

- Lancement de la production pour le marché Polonais et Allemand
- Prospection des nouveaux marchés (Danemark, Suède, USA, France.)
- Lancement production grande série pour MFC/DECATHLON.

### 3.3 FAITS MARQUANTS POSTERIEURS A LA DATE DE CLOTURE DE L'EXERCICE

- vaccination dans le monde - signe d'amélioration du contexte mondial
- Annulation TAPEI CYCLE SHOW.
- Prospection marché EUROPE avec licence mondialement connue.
- Pandémie mondiale COVID-19 qui continue d'affecter le chiffre d'affaires, les volumes et la supply chain
- guerre en Ukraine qui entraîne la flambée des coûts de l'énergie
- Lancement production grande série pour MFC

### 3.4 REVUE PAR SECTEUR D'ACTIVITE

#### Répartition par pays-volume-2021

ANGLETERRE	339 634	64.07%
ITALIE	55 482	10.46%
ALLEMAGNE	45 570	8.59%
GRECE	31 679	5.97%
ESPAGNE	12 056	2.27%
POLOGNE	11 300	2.13%
SUEDE	7 142	1.34%
SLOVAKIA	7 063	1.33%
USA	4 627	0.87%
IRELAND	4 561	0.86%
FRANCE	4 509	0.86%
ALGERIE	3 361	0.63%
DENMARK	2 761	0.52%
BELGIQUE	170	0.03%
LYBIA	134	0.03%
<b>TOTAL</b>	<b>530 049</b>	<b>100.00%</b>

#### Répartition par taille de vélos-volume-2021

26	127 213	24.02%
20	113 323	21.37%
24	89 680	16.92%
700C	55 666	10.50%
16	18 571	3.50%
27.5	109 040	20.57%
29	9 012	1.70%
18	1 942	0.37%
12	3 000	0.56%
14	2 602	0.49%
<b>TOTAL</b>	<b>530 049</b>	<b>100%</b>

### 3.5 IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INVESTISSEMENTS

#### 3.5.1 PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS REALISES AU COURS DES TROIS DERNIERES ANNEES

<i>DESIGNATIONS</i>	<i>IMMOBILISATIONS</i>		
	<i>2019</i>	<i>2020</i>	<i>2021</i>
<i>Logiciel</i>	<i>5 966.400</i>	<i>12 015.500</i>	<i>2 579.223</i>
<i>Terrain</i>	<i>0.000</i>	<i>562 205.684</i>	<i>1 611 086.053</i>
<i>Construction</i>	<i>57 918.115</i>	<i>0.000</i>	<i>878 961.646</i>
<i>Outillage Industriel</i>	<i>56 063.262</i>	<i>19 458.766</i>	<i>1 901.948</i>
<i>Matériel Industriel</i>	<i>340 610.460</i>	<i>104 859.270</i>	<i>142 011.551</i>
<i>Equipement de Bureau</i>	<i>12 911.906</i>	<i>4 084.193</i>	<i>4 732.000</i>
<i>Matériel Informatique</i>	<i>30 383.438</i>	<i>36 488.425</i>	<i>25 092.250</i>
<i>Matériel de Transport</i>	<i>0.000</i>	<i>135 646.364</i>	<i>147 753.000</i>
<i>I.A.A</i>	<i>195 071.881</i>	<i>31 343.450</i>	<i>92 950.668</i>
<i>Avances Et Acomptes/ immobilisations</i>	<i>0.000</i>	<i>0.000</i>	<i>0.000</i>
<i>Constructions en cours</i>	<i>0.000</i>	<i>0.000</i>	<i>0.000</i>
<i>Equipement pour Bloc Social</i>	<i>0.000</i>		
<b><i>TOTAL GENERAL</i></b>	<b><i>698 925.462</i></b>	<b><i>906 101.652</i></b>	<b><i>2 907 068.339</i></b>

#### 3.5.2 PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS EN COURS

Nous avons achevé l'acquisition d'un terrain avec un bâtiment de proximité et ce dans le cadre de notre programme d'extension et d'intégration verticale.

### 3.6 INNOVATION, RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT, BREVETS ET LICENCES

Notre projet de fabrication de vélos électriques, indéniablement le futur produit phare d'Euro cycles sur lequel nous compléterons les prochaines années notre croissance afin d'élargir notre gamme en Europe et ainsi aller vers le marché de la mobilité urbaine.

Cette unité requiert l'embauche de techniciens/ingénieurs, épaulés par notre directeur technique /qualité afin d'apporter l'expertise nécessaire pour la réussite de ce projet.

A cela s'ajoute notre intérêt pour le développement d'un partenariat pour l'assemblage des batteries électriques, voire la fabrication à long terme afin de bénéficier d'une flexibilité et d'une intégration verticale, synonyme de consolidation pour la certification originale nécessaire pour réussir ce projet.

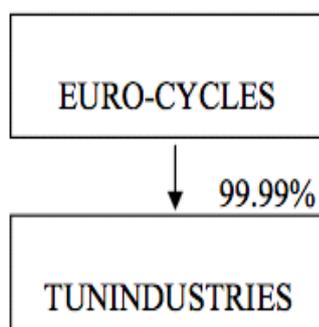
Aussi nous avons créés une marque COLLORADO pour le marché Europeen et Canadiens destinés à des Distributeurs.

### 3.7 ORGANIGRAMME DU GROUPE

#### 3.7.1 PLACE DE LA SOCIETE DANS LE GROUPE

EUROCYCLES est la société mère par excellence.

#### 3.7.2 FILIALES DE LA SOCIETE



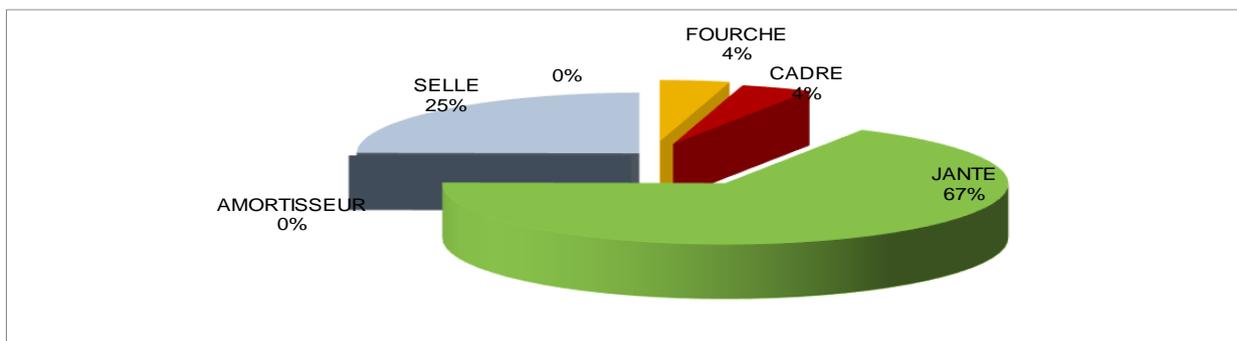
Le groupe Euro cycles est composé de deux entités :

- Société EUROCYCLES : qui a pour activité la production et la vente de vélos tout terrain à l'export. Elle se charge donc de l'achat de pièces et de leur assemblage.
- Société TUNINDUSTRIE : Filiale d'EUROCYCLES, elle a pour principale activité la fabrication de jantes, les cadres et les Scelles destinées à la production de vélos.

#### 3.7.3 RAPPORT D'ACTIVITE FILIALE (SOCIETE TUNINDUSTRIE) 2021

Durant l'année 2021, le nombre des pièces produites (Jantes, Selles, Fourche et Cadres) s'est élevé à 1 580 618 unités, soit une hausse de 130 994 pièces par rapport à l'année 2020, (+ 9%).

	TOTAL	TOTAL
<b>CADRE</b>	64 500	<b>4.08 %</b>
<b>SELLES</b>	393 051	<b>24.87%</b>
<b>FOURCHE</b>	62 600	<b>3.96%</b>
<b>JANTES</b>	1 060 467	<b>67.09%</b>
<b>TOTAL</b>	<b>1 580 618</b>	100%



**Effectifs :**

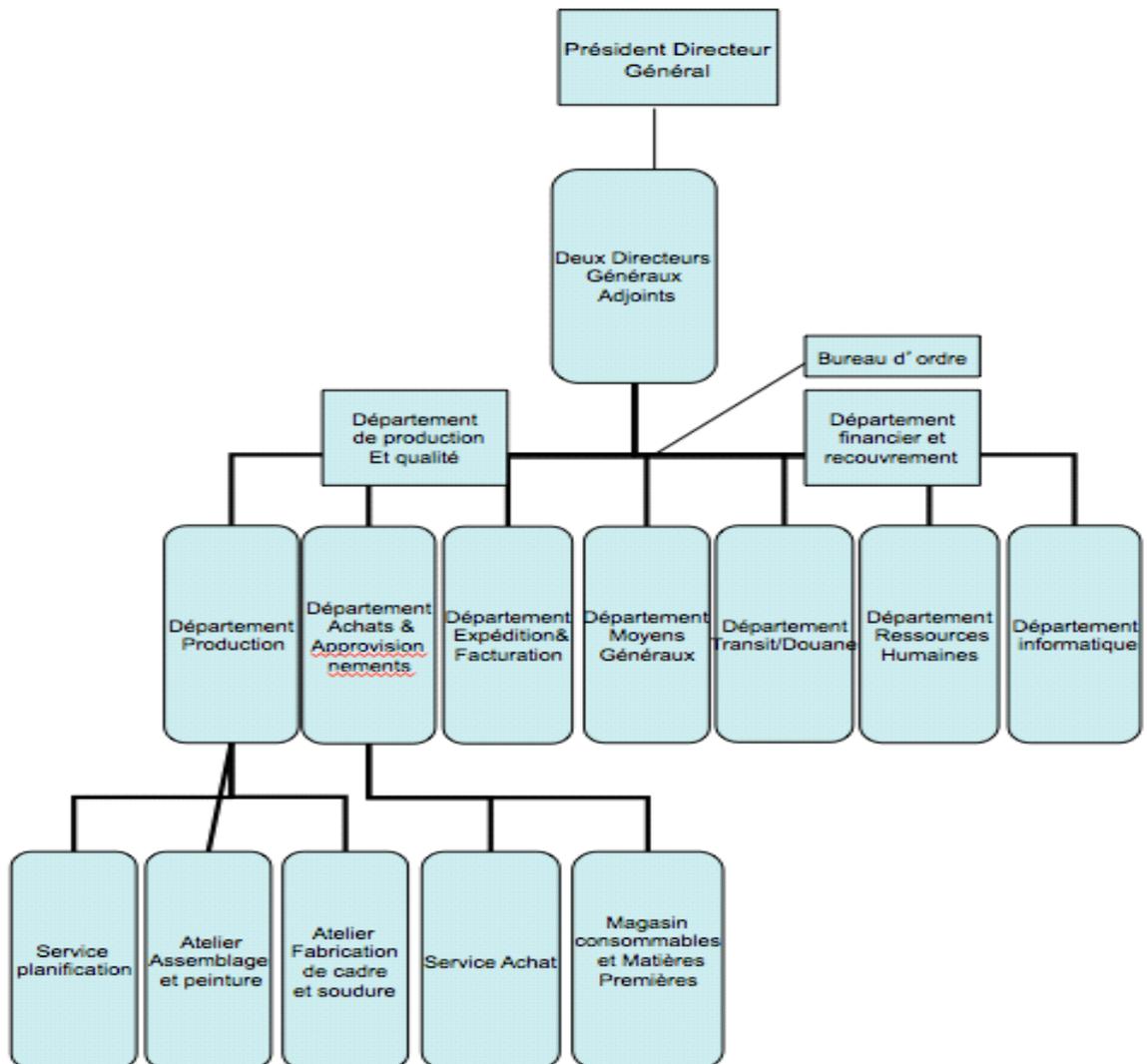
**Etat des effectifs au 31/12/2021**

<b>PRODUCTION</b>	<b>40</b>
<b>GARDIEN</b>	<b>2</b>
<b>ADMINISTRATION</b>	<b>3</b>
<b>TOTAL</b>	<b>45</b>

**Résultats :**

COMPTE EXPLOITATION TUNINDUSTRIES		ANNEE 2020		ANNEE 2021	
N°	Libellé titre	Montant	%	Montant	%
1	Total CA	10 640 416.00	100%	11 628 841.00	100.00%
2	Cost of Sales	7 581 821.00	71.25%	7 726 170.00	66.44%
3	Salaires & Charges	765 938.00	7.20%	782 791.00	6.73%
4	Charges d'exploitation	333 411.00	3.13%	539 524.00	4.64%
5	Dotations aux Amortissements	93 806.00	0.88%	291 609.00	2.51%
6	Charges Financières	95 419.00	0.90%	371 839.00	3.20%
7	Autres produits	11 740.00	0.11%	24 648.00	0.21%
8	Impôts	201 008.00	1.89%	325 371.00	2.80%
<b>PBIT après impôt</b>		<b>1580753</b>	<b>14.86%</b>	<b>1616184</b>	<b>13.90%</b>

### 3.8 SCHEMA D'ORGANISATION



### 3.9 PREVISION ET ESTIMATIONS DES BENEFICES 2022

<b>RUBRIQUE</b>	<b>2021P</b>	<b>%</b>	<b>2021R</b>	<b>%</b>	<b>2022P</b>
<i>Produits d'exploitation</i>	152 280 000		149 292 620		185 600 000
<i>Coûts des marchandises vendues</i>	-116 493 990	76.5%	- 100 450 091	67.28%	-132 529 000
<i>Charges de personnel</i>	-7 642 790	5.01%	- 7 094 476	4.75%	-9 084 712
<i>Autres charges d'exploitation</i>	-6 892 816	4.53%	- 7 958 660	5.33%	-9 470 329
<b>EBITDA</b>	<b>21 250 404</b>	<b>13.95%</b>	<b>33 789 393</b>	<b>11.87%</b>	<b>34 515 959</b>
<i>Amortissements Corporelles</i>	-1 252 000	0.82%	- 1 238 701	1.38%	-1 252 000
<i>Provisions</i>	0	0.01%	- 1 204 219	0.66%	0
<b>EBIT</b>	<b>19 998 404</b>	<b>13.13%</b>	<b>31 346 473</b>	<b>9.83%</b>	<b>33 263 959</b>
<i>Charges financières nettes</i>	-697 000	0.46%	-615 521	0.41%	-697 000
<i>Produits placements- Dividendes autres produits Financiers</i>	2 897 000	1.90%	2 274 423	1.52%	1 899 996
<i>Autres gains ordinaires</i>	0	0.00%	20 490	0.01%	0
<i>Autres pertes ordinaires</i>	0	0.00%	- 7	0.00%	0
<b>RESULTAT avant impôt</b>	<b>22 198 494</b>	<b>14.58%</b>	<b>31 840 777</b>	<b>21.32%</b>	<b>34 466 955</b>
<i>Impôts sur les bénéfices</i>	3 332 905	2.19%	- 4 881 882	3.27%	5 170 043
<b>RESULTAT Net Après impôt</b>	<b>18 865 589</b>	<b>12.38%</b>	<b>26 958 896</b>	<b>18.05%</b>	<b>29 296 912</b>

#### 3.9.1 ESTIMATIONS (ANNEE 2022)

Les Estimations et les budgets de la société Euro-cycles (Année 2022) ont été établis sur la base :

- Des états financiers arrêtés au 31/12/2021 certifiés par les commissaires aux comptes.
- Nombre de vélos produits estimés à 620 000 Vélos.

### 3.9.2 ETATS FINANCIERS PREVISIONNELS ANNEE 2022

#### Bilans Prévisionnels de la société Euro-cycles

ACTIFS	2021R	2022P
<b>ACTIFS IMMOBILISES</b>		
<b>ACTIFS NON COURANTS</b>		
Immobilisations incorporelles	88 683	88 683
Amortissements	-78 885	-80 032
<b>Valeur comptable nette</b>	<b>9 798</b>	<b>8 651</b>
Immobilisations corporelles	22 921 658	24 526 174
Amortissements	-9 440 936	-10 716 733
<b>Valeur comptable nette</b>	<b>13 480 721</b>	<b>13 809 441</b>
Immobilisations financières	171 450	181 300
<b>Valeur comptable nette</b>	<b>171 450</b>	<b>181 300</b>
<b>TOTAL DES ACTIFS IMMOBILISES</b>	<b>13 661 970</b>	<b>13 999 392</b>
Autres actifs non courants		
<b>ACTIFS COURANTS</b>		
Stocks	120 012 420	96 009 936
Provisions	-1 204 219	-
<b>Valeur comptable nette</b>	<b>118 808 201</b>	<b>96 009 936</b>
Clients	33 324 301	36 656 731
Provisions	-104 866	-104 866
<b>Valeur comptable nette</b>	<b>33 219 435</b>	<b>36 551 865</b>
Autres actifs courants	10 533 986	9 800 000
Placements et autres A. Financiers	3 113 200	5 600 000
Liquidités et équivalents de liquidités	22 585 391	24 895 702
<b>TOTAL DES ACTIFS</b>	<b>201 922 182</b>	<b>172 857 503</b>
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	<b>2021R</b>	<b>2022P</b>
<b>Capitaux propres</b>		
Capital social	8 910 000	9 801 000
Réserves	891 000	980 100
Autres capitaux propres		
Résultats reportés	20 558 473	20 558 473
<b>Total des capitaux propres avant résultat</b>	<b>30 359 473</b>	<b>31 339 573</b>
Résultat de l'exercice	26 958 896	29 296 912
<b>Total des capitaux propres</b>	<b>57 318 369</b>	<b>60 636 485</b>
<b>PASSIFS</b>		
Emprunts	46 851	0
Autres passifs financiers		
Provisions	280 839	0
<b>Total des passifs non courants</b>	<b>327 690</b>	<b>0</b>
<b>Passifs courants</b>		
Fournisseurs et comptes rattachés	66 350 875	54 546 345
Autres passifs courants	13 920 398	6 470 793
Concours bancaires et Autres p. financiers	64 004 850	51 203 880
<b>Total des passifs courants</b>	<b>144 276 123</b>	<b>112 221 018</b>
<b>Total Cap. Propres et Passifs</b>	<b>201 922 182</b>	<b>172 857 503</b>

## Etats de résultat prévisionnel de la société Euro cycles Exercice 2022

*En dinars*

	2021R	2022P
<b>Produits d'exploitation</b>		
Revenus	147 278 992	185 600 000
Autres produits d'exploitation	2 013 628	
Production immobilisée		
<b>Total des produits d'exploitation</b>	<b>148 292 620</b>	<b>185 600 000</b>
<b>Charges d'exploitation</b>		
Variation des stocks des produits finis et des encours	1 545 981	
Achats de marchandises consommés		
Achats d'approvisionnements consommés	-101 996 072	-132 529 000
Charges de personnel	-7 094 476	-9 084 712
Dotations aux amortissements et aux provisions	-2 442 921	-1 252 000
Autres charges d'exploitation	-9 142 739	-9 470 329
<b>Total des charges d'exploitation</b>	<b>-119 130 228</b>	<b>-152 336 041</b>
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>30 162 392</b>	<b>33 263 959</b>
Charges financières nettes	-616 521	-697 000
Produits des placements/div et autres	2 274 423	1 899 996
Autres gains ordinaires	20 490	
Autres pertes ordinaires	-6	
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>31 840 777</b>	<b>34 466 955</b>
Impôts sur les bénéfices	-4 881 882	-5 170 043
<b>Résultat après impôt</b>	<b>26 958 896</b>	<b>29 296 912</b>
Eléments extraordinaires (Gains/Pertes)		
<b>RESULTAT NET DE L'EXERCICE</b>	<b>26 958 896</b>	<b>29 296 912</b>

## **CHAPITRE 4 : FACTEURS DE RISQUE**

### **4.1 PRESENTATION DES FACTEURS DE RISQUE**

#### **4.1.1 RISQUES JURIDIQUES ET REGLEMENTAIRES**

Dans le cadre des conventions bilatérales, et plus exactement Europe-Tunisie, EUROCYCLES bénéficie de l'exonération de droits de douanes pour l'ensemble de ses clients européens.

Ces droits sont assujettis au respect des règles d'Origine qui sont contrôlés par la commission européenne.

Il est à noter qu'EUROCYCLES a fait l'objet d'un examen approfondi par les commissaires européens qui ont passé une semaine au sein de l'entreprise.

Cet audit a fait l'objet d'une gratification positive au mois de mars 2013 qui accorde sans restriction et sans délai l'exportation des produits fabriqués vers l'ensemble des pays européens sans droit de douanes.

Parallèlement à cela, l'Europe est en phase de négociation avec la Chine pour l'ouverture complète de leur marché sous conditions. Cette ouverture pourrait entraîner des conséquences pour Euro cycles car cela ouvrirait l'espace à de nouveaux fabricants dont les prix seraient très compétitifs mais dont la qualité et l'expertise serait défaillant.

La recherche à priori d'un profit meilleur ne persistera pas et le marché se ré-stabilisera. Cependant, cela créera certainement des turbulences dans lesquelles nous devrions subir les conséquences limitées (baisse de volume) mais auquel nous ferons face pour maintenir nos équilibres et performances actuelles.

#### **4.1.2 RISQUES TECHNOLOGIQUES**

EUROCYCLES achète l'ensemble de ces pièces aux normes européennes et par conséquent toutes certifiées.

Les certificats de conformité sont joints à chaque référencement de pièces nouvelles et des échantillons sont validés avec les clients/ et le service technique & qualité d'EUROCYCLES.

La nouvelle norme ISO4210 s'applique depuis le 1er janvier 2016.

Euro cycles a été pro- active dans ce domaine en s'y préparant depuis juillet 2015.

En ce qui concerne les vélos complets, les clients procèdent directement aux tests des vélos.

Jusqu'à aujourd'hui, tous nos vélos sont passés avec succès.

#### **4.1.3 RISQUES OPERATIONNELS**

EUROCYCLES a mis en place un système informatique basé sur un back up hebdomadaire qui récupère l'ensemble des informations et les stocks sur serveur isolé.

De plus, il est enregistré l'ensemble des données sur un disque dur séparé interne et un autre disque externe.

Ces données sont sécurisées.

Afin de renforcer l'ensemble des mesures de sécurités, La Société EURO CYCLES S.A a entamé au cours de l'année 2019 une mission « audit du système d'information (SI) et sécurité informatique », dont le but est de recenser les différents risques existants touchant le système d'information de la société sur la base d'une analyse du SI actuel sur les plans fonctionnel, technique et organisationnel afin d'évaluer son adéquation par rapport aux besoins et les orientations stratégiques de la société. Cet audit est réalisé par une équipe d'auditeurs certifiés CISA (Certified Information Systems Auditor), ISO 27001 Lead Auditor, PRINCE 2, ISO 27001 Lead Implémenter, ISO 22301, COBIT, ITIL, ISO 27002 et supervisé par un expert en management, gouvernance et audit des SI. Les travaux réalisés ont permis de dégager des plans d'action se traduisant par un ensemble des projets et d'action dont la majorité sont en cours de finalisation.

#### **4.1.4 RISQUES ENVIRONNEMENTAUX**

Dans le cadre de ses activités, le groupe EUROCYCLES est exposé à plusieurs risques liés à l'environnement :

- La hausse du coût des matières premières ;
- La variation des prix des composantes et des pièces nécessaires à la production des vélos et achetées auprès des fournisseurs étrangers. Bien que cette variation soit impactée directement sur les prix de vente aux clients, nous n'écartons tout de même pas le risque à long terme que la société puisse se retrouver avec des prix non compétitifs et devoir revoir la rentabilité à la baisse afin de maintenir les équilibres et la part de marché .la cyclicité de notre secteur nous oblige et nous engage à la prudence et à la pérennité.

Euro cycles croit que l'évolution des préoccupations des consommateurs à l'égard de la santé et de l'environnement contribue au développement de notre croissance contre la possibilité d'une baisse généralisée des dépenses de consommation. Cependant, la demande peut aussi être affectée par les conditions météorologiques sur lesquelles nous n'exerçons aucun contrôle.

Cette dernière a influé largement sur le premier trimestre 2020 qui a vu une baisse considérable de notre Chiffre d'affaires et Volume.

De plus, nous offrons un vaste assortiment d'articles dans la catégorie des produits représentant une bonne valeur pour le prix chez les grands détaillants. Cela signifie que si un consommateur décide de dépenser moins pour un produit récréatif particulier, Euro cycles dispose de solutions de rechange aux articles à prix plus élevé.

Euro cycles étant une société totalement exportatrice, la congestion incessante des ports tunisiens a contribué fortement à pénaliser l'activité tant sur le domaine d'approvisionnement sur le domaine des respects des livraisons clients. Ce qui ajoute de charges portuaires, des frais d'acheminement par avion et des modifications de mode de transport plus coûteux à l'export.

#### **4.1.5 RISQUES FINANCIERS**

##### **4.1.5.1 RISQUE DE CHANGE**

Les ventes et achats se faisant en devises, suite à la dévaluation des devises EUR et USD par rapport au Dinars Tunisien, la société a constaté des pertes des changes suite à ses opérations de paiement des dettes Fournisseurs et des échéances de Financement Devises et d'encaissement des créances clients.

#### **4.1.5.2 RISQUE DE LIQUIDITE**

EUROCYCLES ne présente aucun risque de liquidités.

#### **4.1.5.3 RISQUE TECHNOLOGIQUE**

Les risques liés à la qualité des produits, vu l'importance accrue accordée aux normes sécuritaires, nécessitent la priorité à la qualité avec une vigilance accrue sur la fiabilité des composantes de sécurité.

### **4.2 POLITIQUE DE GESTION DES RISQUES ET ASSURANCES**

La politique de gestion des risques adoptée par la société pour se prémunir des risques est souscrite dans le cadre des couvertures d'assurance. Elle couvre l'ensemble des biens matériels et des pertes d'exploitation susceptible d'arriver suite à des événements exogènes, incendie, vols, catastrophe naturelle.

La société s'est également dotée d'un système performant d'intrusion par camera avec enregistrement ainsi qu'un système d'incendie par RIA, connecté sur bêche à eau en cas de problème avec la SONEDE.

La société se dote de deux groupes électrogènes pour faire face à l'incessante coupure d'électricité cette année qui créent des ruptures de charges en production et peuvent occasionner des dommages aux matériels de production.

Toutes nos installations sont vérifiées annuellement par un organisme certifié l'APAVE.

La société est également dotée d'un gardiennage. il est assuré par des salariés de la société, avec renforcement nocturne.

Une patrouille de la garde nationale est affectée sur la zone et passe deux fois durant la nuit.

La société est également dotée d'un système de backup informatique automatique, planifié quotidiennement.

## CHAPITRE 5 : GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

### 5.1 COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

#### 5.1.1 MANDATS ET FONCTIONS DES ADMINISTRATEURS

<b>COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION</b>					
<b>Membres</b>	<b>Représenté par</b>	<b>Qualité</b>	<b>Mandat</b>	<b>Fonction</b>	<b>Adresse</b>
<b>Mr PATRICE GARANDEAU</b>	<i>Lui-même</i>	<i>Président</i>	<i>2020-2022</i>	<i>Président du Conseil</i>	<i>France</i>
<b>Mr HABIB ESSEYAH</b>	<i>Lui-même</i>	<i>Membre</i>	<i>2019-2021</i>	<i>DG</i>	<i>Sousse</i>
<b>Mr MOHAMED REKIK</b>	<i>Lui-même</i>	<i>Membre</i>	<i>2019-2021</i>	<i>Néant</i>	<i>Sousse</i>
<b>Mr MOURAD GHAZI</b>	<i>Lui-même</i>	<i>Membre</i>	<i>2020-2022</i>	<i>DGA</i>	<i>Sousse</i>
<b>Société MG INVEST</b>	<i>Mr PATRICE GARANDEAU</i>	<i>Membre</i>	<i>2019-2021</i>	<i>Néant</i>	<i>France</i>
<b>Mr. MICHELE BERAUDO</b>	<i>Lui-même</i>	<i>Membre</i>	<i>2019-2021</i>	<i>Néant</i>	<i>Italie</i>
<b>Mr. RIDHA CHARFEDDINE</b>	<i>Lui-même</i>	<i>Membre</i>	<i>2020-2022</i>	<i>Néant</i>	<i>Sousse</i>
<b>Mr. LOTFI CHARFEDDINE</b>	<i>Lui-même</i>	<i>Membre</i>	<i>2020-2022</i>	<i>Néant</i>	<i>Sousse</i>
<b>Mr ABDELAZIZ BEN YOUSSEF</b>	<i>Lui-même</i>	<i>Membre</i>	<i>2020-2022</i>	<i>Néant</i>	<i>Tunis</i>

#### 5.1.2 INDEPENDANCE DES ADMINISTRATEURS

Néant.

## 5.2 FONCTIONNEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

### 5.2.1 CONSEIL D'ADMINISTRATION

La société a opté par la dissociation entre les fonctions de Président de Conseil d'Administration et celles de Directeur Général et ce conformément aux dispositions des articles 215 à 221 du code des sociétés commerciales et la loi 47-2019 du 29 Mai 2019 relative à l'amélioration du climat d'investissement.

Le conseil nomme parmi ses membres un Président pris parmi les administrateurs.

Le Président du conseil d'Administration doit toujours être une personne physique et actionnaire de la société. Il peut être élu pour la durée de son mandat d'administrateur.

Le Président peut toujours être réélu. Il a pour mission de proposer l'ordre du jour du Conseil d'Administration, le convoquer, préside ses réunions et veille à la réalisation des options et stratégies arrêtées par ce Conseil. Il préside les réunions des Assemblées Générales et le conseil d'office est réputé lui déléguer les pouvoirs nécessaires.

Le Conseil peut révoquer son Président à tout moment.

Le conseil désigne aussi un secrétaire qui peut être choisi en dehors des actionnaires.

En cas d'empêchement temporaire non justifié par tout acte laissant trace écrite supérieure à un mois ou de décès du Président, le Conseil d'Administration peut déléguer temporairement au plus âgé de ses membres les fonctions de président. Cette délégation est donnée pour une seule fois et sera valide pour 60 jours période durant laquelle un nouveau président doit être élu en cas de décès de l'ancien.

Les membres du bureau sont toujours rééligibles.

#### **ARTICLE 17**

La Société est administrée par un Conseil composé de trois (3) membres au moins et de douze (12) membres au plus, pris parmi les personnes physiques ou morales actionnaires nommées par l'Assemblée Générale Ordinaire.

Les actionnaires peuvent, par une modification des statuts, prévoir que la qualité d'actionnaire n'est plus exigée pour être administrateur.

Les personnes morales auxquelles les fonctions d'Administrateur auront été conférés seront représentées dans les délibérations du Conseil d'Administration par leur représentant légal ou par un mandataire permanent nommé désigné, l'un ou l'autre ne sera pas tenu d'être lui-même actionnaire.

Cependant le conseil d'administration doit comporter au moins deux membres indépendants des actionnaires, et ceci, pour une période qui ne peut dépasser trois ans.

Les deux membres indépendants ne peuvent être actionnaires dans la société, le mandat de chacun des deux membres indépendants ne peut être renouvelé qu'une seule fois.

L'assemblée générale ordinaire ne peut révoquer les deux membres indépendants sauf pour une raison valable relative à leurs violations des exigences légales ou des statuts, ou pour avoir commis des fautes de gestion ou pour la perte de leurs indépendances.

Est membre indépendant, tout membre n'ayant aucune relation avec la société, ou avec ses actionnaires ou ses administrateurs, qui sont de nature à affecter l'indépendance de sa décision ou à le rendre dans une situation de conflit d'intérêts réel ou potentiel.

L'administrateur de la société doit dans un délai d'un mois à compter de sa prise de fonction, aviser le représentant légal de la société de sa désignation au poste de gérant, administrateur, président directeur général, directeur général ou de membre de directoire ou de conseil de surveillance d'une autre société.

#### **ARTICLE 18- DUREE DES FONCTIONS DES ADMINISTRATEURS**

La durée des fonctions des administrateurs est de trois (3) ans. Tout membre sortant est rééligible. Toutefois les administrateurs indépendants ne sont rééligibles qu'une seule fois.

Les membres du conseil d'Administration peuvent être révoqués à tout moment par décision de l'assemblée générale ordinaire.

#### **ARTICLE 19- NOMINATION A TITRE PROVISOIRE-CONFIRMATION**

En cas de vacances d'un poste au Conseil d'Administration suite à un décès ou à une démission d'un ou de plusieurs membres. Le Conseil d'Administration peut entre deux assemblées générales, procéder à des nominations à titre provisoire pour atteindre le minimum légal. Cette nomination est soumise à la ratification de la prochaine assemblée générale ordinaire.

L'Administrateur nommé en remplacement d'un autre ne demeure en fonction que pendant le temps restant à courir de l'exercice du mandat de son prédécesseur.

Tous les actes accomplis par le Conseil d'Administration dans l'intervalle qui s'écoule entre la nomination provisoire d'Administrateurs et la prochaine Assemblée Générale Ordinaire sont valables alors même que cette nomination provisoire n'aurait pas été ensuite confirmée par l'Assemblée Générale.

#### **ARTICLE 21 – REUNION DU CONSEIL**

Le conseil d'administration se réunit, sur la convocation de son Président ou de la moitié de ses membres aussi souvent que l'intérêt de la société l'exige. Soit au siège social soit en tout autre endroit indiqué dans la lettre de convocation. Toutefois, le conseil peut se réunir sur une convocation verbale et sans délai si tous les membres sont présents ou représentés.

Le Conseil d'Administration ne délibère valablement que si la moitié au moins de ses membres sont présents.

Chacun des administrateurs peut se faire représenter à chaque séance par un autre administrateur. Les pouvoirs ne sont valables que pour une seule séance et peuvent être donnés par simple lettre, par télégramme, par télécopie ou par tout autre écrit ayant date certaine.

Les décisions du Conseil d'Administration sont prises à la majorité simple des membres présents ou représentés.

L'administrateur représentant un de ses collègues dispose de deux voix.

En cas d'égalité des. Voix, la voix du président est prépondérante.

#### **ARTICLE 22 – PROCES VERBAUX**

Les délibérations du Conseil d'Administration sont constatées par des procès-verbaux inscrits sur un registre spécial tenu au siège de la société et qui sont signés par le président de la séance et le secrétaire ou par la majorité des membres présents et le secrétaire.

Les copies ou extraits de ces procès-verbaux, à produire en justice ou ailleurs sont signés par le président du conseil et par deux administrateurs.

#### **ARTICLES 23 POUVOIRS DU CONSEIL :**

Le Conseil d'Administration doit agir au bénéfice exclusif des actionnaires de la société et doit être le garant de la modernité des moyens techniques et des stratégies financières de manière à assurer la sécurité des différentes opérations lors de la réalisation de l'objet social et doit assurer aussi la compétence et l'honorabilité des dirigeants de la société et du personnel placé sous leur autorité.

Le Conseil d'Administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la société et faire toutes les opérations relatives à son objet, dans le cadre des dispositions légales et réglementaires et dans les conditions prévues par les présents.

Tout ce qui n'est pas expressément réservé à l'assemblée générale par les lois et les présents statuts est de sa compétence.

Toutefois la société est engagée même par les actes du Conseil d'Administration qui ne relèvent pas de l'objet social à moins qu'elle ne prouve que les tiers sussent ou ne pouvaient ignorer que l'acte dépassait cet objet.

A côté de ses pouvoirs généraux, le conseil d'administration dispose des pouvoirs propres. Ainsi il est l'organe compétent pour prendre notamment les décisions suivantes :

Le conseil d'administration a les pouvoirs spécifiques suivants :

- Il arrête la politique générale de la société et en assure le suivi d'exécution.
- Il convoque des assemblées générales.
- Il supervise la préparation des comptes sociaux et du rapport annuel de gestion.
- Il établit des documents de gestion prévisionnelle et des rapports correspondants.
- Il coopte les administrateurs.
- Il nomme, révoque et fixe les rémunérations des directeurs généraux, et directeurs généraux adjoints.
- Il arrête des états financiers du rapport de gestion.
- Il autorise des conventions réglementées passées entre la société et l'un de ses dirigeants, administrateurs, actionnaires.
- Il délibère annuellement sur la politique de la société en matière d'égalité professionnelle et salariale.
- Il autorise préalablement aussi les emprunts importants au profit de la société engendrant l'hypothèque ou nantissement de fonds de commerce des biens sociaux dont le montant excède vingt-cinq millions de dinars.
- Il autorise cependant toujours et préalablement, la cession des fonds de commerce ou leurs locations au tiers ainsi que la vente de tous immeubles.

Sous réserve des stipulations des présents statuts, le Conseil d'Administration peut déléguer à un ou plusieurs de ses membres ou à des tiers, actionnaires ou non, tous mandats spéciaux pour un ou plusieurs objets déterminés, dans des conditions qu'il fixe avec ou sans faculté de substitution et faire procéder à toutes études et enquêtes. Il détermine, dans ce cas, les rémunérations tant fixes que proportionnelles.

Le Conseil d'Administration ne peut empiéter sur les pouvoirs réservés par les lois et règlement en vigueur ou par les présents Statuts aux Assemblées Générales des Actionnaires ou au pouvoir du président.

## **5.2.2 COMITES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Conformément aux directives du CMF, le conseil d'administration a créé un comité d'audit qui a été mis en place durant

L'année 2014 et renouvelé par le conseil d'Administration du 12 Mars 2021.

Il est composé de Monsieur Mohamed REKIK, Monsieur BERAUDO Michèle et la Société MG INVEST.

Il a été effectué l'audit des états financiers de la société Euro cycles et des états financiers consolidés qui comprennent les états consolidés de la situation financière aux 31 décembre 2020 et les comptes consolidés du résultat, les états consolidés du résultat global, les états consolidés des variations des capitaux propres et les tableaux consolidés des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, ainsi que les notes, qui comprennent un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus dans le cadre de nos audits sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

À notre avis, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée de la société Euro-cycles aux 31 décembre 2021, ainsi que de sa performance financière consolidée et de ses flux de trésorerie consolidés pour les exercices clos à ces dates,

### 5.2.3 Les Fonctions et les Activités principales des Administrateurs dans d'autres sociétés

#### Liste des Membres du Conseil D'Administration

Liste des membres du Conseil d'Administration	Activités exercés	Mandat	Activités professionnels et Mandats dans d'autres Conseils
M. PATRICE GARANDEAU	Président du Conseil Sté EURO CYCLES S. A	2020-2022	Administrateur
M. HABIB ESSEYAH	Directeur Général Sté EURO CYCLES S. A	2019-2021	Administrateur
M. MOURAD GHAZI	Directeur Général Adjoint Sté EURO CYCLES S. A	2020-2022	Administrateur
M. MOHAMED REKIK		2019-2021          2019-2021	Administrateur Directeur Général du Groupe Pates Warda Administrateur des sociétés suivantes : * Comptoir Multiservices Agricoles * Couscousserie du Sud * Sté Tunisienne de Production Alimentaire * Sté FLEXO PRINT
M. MICHELE BERAUDO		2019-2021	Administrateur
Sté MG INVEST		2019-2021	Administrateur
M. ABDELAZIZ BEN YOUSSEF		2020-2022	Administrateur Représentant les actionnaires Minoritaires Administrateur des sociétés suivantes : * UADH * SOTETEL * SOPAT
M. LOTFI CHARFEDDINE		2020-2022	Administrateur Indépendant Président du Conseil UNIMED
M. RIDHA CHARFEDDINE		2020-2022	Administrateur Indépendant Directeur Général Sté UNIMED

### 5.3 DIRECTION GENERALE

	Fonctions	Date d'entrée	Adresse
		En fonction	
M. Patrice GARANDEAU	Président du Conseil	Janvier-2020	France
M. Habib ESSEYAH	Directeur Général	Janvier-2020	Sousse
M. Mourad GHAZI	Directeur Général Adjoint	Octobre-2005	Sousse

#### **ARTICLES 24 : DIRECTION DE LA SOCIETE**

La Direction Générale de la Société est assurée par un Directeur Général.

Le Conseil d'Administration désigne pour une durée déterminée le Directeur Général de la Société. Si le Directeur Général est membre du Conseil d'Administration, la durée de ses fonctions ne peut excéder celle de son mandat.

Le Directeur Général doit être une personne physique.

Le Directeur Général assure exclusivement sous sa responsabilité la direction générale de la société, le Conseil d'Administration lui délègue d'office à cet effet tous les pouvoirs nécessaires.

Il est investi notamment des pouvoirs suivants lesquels sont énonciatifs et non limitatifs :

- Il nomme et révoque tous les agents, mandataires et salariés de la société, fixe leurs traitements, salaire et gratifications, ainsi que les autres conditions de leur admission, il organise toutes caisses de sécurité et de prévoyance pour le personnel.
- Il fixe les dépenses générales d'administration, effectue les approvisionnements de toutes sortes.
- Il approuve dans le cadre de la réglementation en vigueur, les marchés passés par la société ainsi que leur règlement définitif.
- Il approuve les conventions d'arbitrage, les clauses arbitrales et les transactions réglant les différends conformément à la législation et la réglementation en vigueur.
- Il touche au nom et pour le compte de la société les sommes dues à la société et autorise le paiement de celles qu'elle doit.
- Il détermine le placement des sommes disponibles et règle l'emploi des fonds de réserves.
- Il contracte et résilie toutes polices ou contrats d'assurance concernant les risques de toutes natures.
- Il souscrit, endosse, accepte et acquitte tous effets de commerce, traite, ou lettre de change.
- Il passe et autorise tous traités, marchés et généralement tous actes rentrant dans l'objet de la société, il peut notamment conclure avec toute personne physique ou morale tous contrats de commission, d'agence ou de représentation avec exclusivités ou non.
- Il demande et accepte toutes concessions fait toutes commissions, prend part à toutes adjudications, fournit tous cautionnements.
- Il autorise toutes acquisitions, tous retraits, transferts, aliénations de rentes, valeurs, créances, et autres droits mobiliers quelconques.

- Il consent ou accepte, cède et résilie tous baux de location avec ou sans promesse de vente.
- Il se fait ouvrir en toutes banques tout comptes courants et crée tous chèques et effets pour le fonctionnement de ces comptes.
- Il contracte et signe tous traités transactions, compromis, tous acquiescements, et désistement de meubles ainsi que toutes délégations, antériorités subrogations avec ou sans garanties et toutes mainlevées d'inscriptions saisie, opposition sous autre empêchement avant ou après paiement.
- Il décide et réalise toutes acquisitions, achat de biens et droits mobiliers et immobiliers.
- Il signe tous les contrats d'achat.
- Il consent pour les emprunts dont la valeur en principal est inférieure ou égale à vingt-cinq millions dinars les garanties réelles ou cautionnements.
- Il représente la société dans toutes opérations de faillite et liquidation, adhère à tous règlements amiables et à tous concordats.
- Il propose au Conseil d'administration de nommer un ou plusieurs Directeurs Généraux Adjointes ou mandataires spéciaux pour lui assister.
- Louer tout coffre.
- Emettre tous bons à vue ou à échéance fixe.
- Acquérir, aliéner, échanger avec ou sans soulte, tous biens et droits mobiliers dans le respect total des dispositions de l'article 26.2 des présents statuts
- Intéresser la société dans toutes participations et dans tous syndicats.
- Représenter la société auprès de toutes administrations étrangères.
- Représenter plus généralement la société en justice nationale ou étrangère tant en demandant qu'en défendant et compromettre sur tous intérêts de la société.
- Il exerce toute action judiciaire, tant en demandant qu'en défendant.
- Il représente la société dans toutes opérations de faillite et liquidation, adhère à tous règlements amiables et à tous concordats.
- Sans préjudice aux prérogatives du Conseil d'Administration, il signe tous traités transactions, compromis tous acquiescement et désistements, ainsi que toutes délégations, antériorités subrogations, avec ou sans garanties et toutes mainlevées d'inscriptions, saisies, oppositions et autres empêchements avant ou après paiement.

Sur sa proposition, le conseil peut, pour l'assister, lui adjoindre au titre de Directeur Général Adjoint, soit un de ses membres, soit un mandataire choisi hors de son sein.

Dans le cas où le directeur général se trouve empêché d'exercer ses fonctions, le Conseil d'Administration peut déléguer un de ses membres dans les fonctions de directeur. Cette délégation renouvelable est toujours donnée pour une durée limitée et renouvelable.

Aucun membre du conseil autre que le Directeur Général, l'Administrateur recevant une délégation temporaire, comme il est dit ci – dessus, et le Directeur Général Adjoint ne peut être investi des fonctions de direction de la société.

## 5.4 REMUNERATION DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION

### 5.4.1 REMUNERATION DES ORGANES DE DIRECTION

en dinars	Remuneration net d'impôts(N)	Remuneration net d'impôts(N-1)	Remuneration net d'impôts(N-2)
<b>M. ESSEYAH Habib-</b>			
Rémunération Fixe	180000	180000	36000
Rémunération Variable			
Avantage en nature	Véhicule de fonction cotisation sociale	Véhicule de fonction cotisation sociale	Véhicule de fonction cotisation sociale
	Frais d'électricité& gaz&eau habitation principale	Frais d'électricité& gaz&eau habitation principale	Frais d'électricité& gaz&eau habitation principale
<b>M.GARANDEAU Patrice-</b>			
Rémunération Fixe	120000	120000	60000
Rémunération Variable			
Avantage en nature			
<b>M.GHAZI Mourad</b>			
Rémunération Fixe	60000 TND	60000 TND	60000 TND
Rémunération Variable	5% Resultat net d'impôts	5% Resultat net d'impôts	5% Resultat net d'impôts
Avantage en nature	Véhicule de fonction cotisation sociale	Véhicule de fonction cotisation sociale	Véhicule de fonction cotisation sociale
	Billet avion pour la famille à hauteur de 2500 dinars par an	Billet avion pour la famille à hauteur de 2500 dinars par an	Billet avion pour la famille à hauteur de 2500 dinars par an
	loyer à hauteur de 650 dinars	loyer à hauteur de 650 dinars	loyer à hauteur de 650 dinars

### 5.4.2 REMUNERATION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Les jetons de présence ont été versés aux membres du conseil d'administration.

## 5.5 CONVENTIONS, ENGAGEMENTS ET AUTRES OPERATIONS REGLEMENTES

Néant

### 5.6 DISPOSITIONS COMMUNES AUX ASSEMBLEES ORDINAIRES ET EXTRAORDINAIRES :

#### - Assemblées Ordinaires et Extraordinaires

L'Assemblée Générale, régulièrement constituée, représente l'universalité des actionnaires.

Elle se compose de tous les actionnaires, quel que soit le nombre de leurs actions. Elle peut avoir les pouvoirs, à la fois, d'une assemblée ordinaire et d'une Assemblée Extraordinaire, si elle réunit les conditions nécessaires.

Les délibérations de l'assemblée, régulièrement prises obligent tous les actionnaires, même les absents ou incapables.

#### - Convocation des assemblées

Les actionnaires sont réunis, chaque année en Assemblée Générale par le Conseil d'Administration, dans les six premiers mois qui suivent la clôture de l'exercice, pour contrôler les actes de gestion de la Société, approuver les comptes de l'exercice et affecter les résultats.

L'Assemblée Générale est convoquée par le Conseil d'Administration ou en cas de nécessité par le tribunal sur demande de tout intéressé ou d'un ou plusieurs actionnaires détenant au moins trois pour

cent du capital, par le liquidateur et par les actionnaires détenant la majorité du capital ou des droits de vote après offre publique de vente ou d'échange ou après d'un bloc de contrôle.

Les réunions ont lieu au siège social ou dans tout autre lieu indiqué par l'avis de convocation.

Est nulle, la décision de l'assemblée générale portant approbation des états financiers si elle n'est pas précédée par la présentation des rapports du ou des commissaires aux comptes.

Les états financiers et les rapports des commissaires aux comptes et la liste actualisée des actionnaires doivent être déposée au registre national des entreprises dans les délais légaux.

L'assemblée générale est convoquée par un avis publié au Journal Officiel de la République Tunisienne et le Journal officiel du Centre national du registre des entreprises dans le délai de vingt et un (21) jours au moins avant la date fixée pour la réunion. L'avis indiquera la date et le lieu de la tenue de la réunion, ainsi que l'ordre du jour.

Les Assemblées peuvent même être réunies verbalement sans délai si tous les actionnaires sont présents ou représentés.

- **Droit de siéger à une Assemblée Générale**

Les titulaires d'au moins dix (10) actions libérées des versements exigibles peuvent seuls assister à l'Assemblée Générale ordinaire et extraordinaire sur justification de leurs identités ou s'y faire représenter.

« Un actionnaire pourra se faire représenter à une assemblée générale par son conjoint ou par un autre actionnaire ».

Toutefois les sociétés sont valablement représentées soit par un de leur gérant ou par le Président Directeur Général ou le Directeur général ou un mandataire muni d'un pouvoir régulier, sans qu'il soit nécessaire que ces personnes soient personnellement actionnaires.

La forme des pouvoirs et les lieux et délais de leur production sont déterminés par le Conseil d'Administration.

- **Conditions à Remplir pour Siéger ou se faire Représenter**

Les propriétaires d'action doivent, pour avoir le droit d'assister ou de se faire représenter aux Assemblées Générales, être inscrits sur les registres de la société avant le jour fixé pour la réunion.

Préalablement à l'Assemblée Générale réunie sur première convocation, le texte des résolutions proposées et généralement tous les documents, qui d'après la loi doivent être communiqué à l'Assemblée, doivent tenus à la disposition des actionnaires au siège social quinze jours au moins avant la date de l'Assemblée.

Tout actionnaire détenant au moins trois pour cent du capital a le droit à tout moment d'obtenir communication d'une copie des documents sociaux visés à l'article 201 du Code des Sociétés Commerciales et des rapports des commissaires aux comptes qui concernant les trois derniers exercices ainsi qu'une copie des procès-verbaux et feuilles de présence des assemblées tenues au cours des trois derniers exercices.

## **5.7 COMMISSAIRES AUX COMPTES**

### **5.7.1 MANDATS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES**

Noms et adresses du cabinet des commissaires aux comptes :

#### **Cabinet Mme YOSRA CHELLY**

Représenté par Mme YOSRA CHELLY

Adresse : Immeuble HAFYEN Appartement B10 2ème étage cité Militaire CP 4000 Sousse

Tél : +216 73 217 167 Fax : +216 73 217 166

Date de début et d'expiration de son mandat actuel :

Début : 2019

Expiration : 2021

#### **Cabinet M. AHMED ELKAFSI**

Représenté par M. AHMED ELKAFSI

Adresse : Av. Yasser ARAFET immeuble JIAIEM BLOC A App 11 et 12 Sahloul 1 CP 4054 Sousse

Tél : +216 73 821 760/761 Fax : +216 73 821 762

Date de début et d'expiration de son mandat actuel :

Début : 2021

Expiration : 2023

## CHAPITRE 6 : DONNEES SOCIALES ET ENVIRONNEMENTALES

### 6.1 DONNEES SOCIALES

#### 6.1.1 EFFECTIF

- L'activité de la société EUROCYCLES classée dans la branche « mécanique et électrique » est régie par la convention collective nationale applicable au secteur de la construction mécanique. L'essentiel de la politique salariale est donc dicté par les dispositions de ladite convention collective. La politique salariale adoptée au moment du recrutement, en matière de rémunération de personnel d'exécution est basée sur le salaire minimum garanti. D'une façon générale, les niveaux de rémunération sont négociés contractuellement entre les salariés et la société pour le personnel de maîtrise et les cadres.
- L'effectif actuel est de 477 employés qui se répartissent entre les classes socio professionnelles comme suit :

<i>Désignations</i>	<i>2019</i>	<i>2020</i>	<i>2021</i>
<i>Cadres</i>	<i>34</i>	<i>37</i>	<i>39</i>
<i>Maîtrise</i>	<i>33</i>	<i>35</i>	<i>35</i>
<i>Exécution</i>	<i>274</i>	<i>403</i>	<i>403</i>
<i>Total</i>	<i>341</i>	<i>475</i>	<i>477</i>

27% de l'effectif total à une expérience qui varie de dix à quinze ans dans l'entreprise.

Cette ancienneté du personnel permanent tant au niveau administratif qu'au niveau de la production dote la société d'une expérience appréciable qui constitue un facteur favorable au développement et à la pérennité de cette dernière.

#### 6.1.2 REMUNERATION, INTERESSEMENT, PARTICIPATION ET PREVOYANCE

La politique salariale est établie sur la base des conventions signées réglementaires.

A cela s'ajoute, la politique de promotion interne afin d'encourager les efforts réalisés, le sens des responsabilités et l'esprit d'équipe.

### 6.1.3 ABSENTEISME

<i>Nombre des journées d'absence des salariés</i>				
<i>Motif</i>	<i>2019</i>	<i>2020</i>	<i>2021</i>	<i>%</i>
<i>Maladies (tous motifs)</i>	<i>1 716</i>	<i>1 859</i>	<i>2 374</i>	<i>1.07%</i>
<i>Accidents de travail</i>	<i>367</i>	<i>407</i>	<i>495</i>	<i>0.23%</i>
<i>Maternité</i>	<i>360</i>	<i>720</i>	<i>540</i>	<i>0.42%</i>
<i>Evènements familiaux</i>	<i>113</i>	<i>117</i>	<i>52</i>	<i>0.06%</i>
<b><i>Total</i></b>	<b><i>2 556</i></b>	<b><i>3 103</i></b>	<b><i>3 461</i></b>	
<b><i>Nombre de jours annuels</i></b>	<b><i>124 465</i></b>	<b><i>173 375</i></b>	<b><i>174 105</i></b>	
<b><i>%</i></b>	<b><i>2.5%</i></b>	<b><i>1.78%</i></b>	<b><i>1.98%</i></b>	

### 6.1.4 ENVIRONNEMENT

Le cyclisme rapproche le monde d'un environnement propre et d'un climat meilleur. Il favorise la résilience physique et mentale et aide à créer des villes agréables et vivables avec moins d'embouteillages, moins de bruit et une pollution de l'air réduite. Pour Euro-cycles, ce sont les gens qui font la différence dans la façon dont ils conçoivent et fabriquent nos produits.

Euro-cycles veut continuellement créer de la valeur de manière durable. Nous améliorons la qualité de nos rendements financiers en limitant l'impact écologique, en faisant des affaires de manière socialement responsable et grâce à une bonne gouvernance. Et nous prenons en compte les intérêts de toutes nos parties prenantes. Nous sommes convaincus que cela aura un impact positif sur la Société à court et à long terme.

En 2021, Euro-cycles a défini sa nouvelle stratégie de développement durable pour les années à venir. Notre objectif est de créer une culture dans laquelle chaque employé nous aide à créer de la valeur à la fois tangible et intangible à long terme, pour nous et toutes ses parties prenantes. Nous avons un impact positif sur ce front en :

- Contribuant à créer une société durable en stimulant le cyclisme.
- Vendre des vélos et des pièces et accessoires durables.
- Les produire de manière durable.

Pour atteindre notre objectif dans les années à venir, nous avons établi des priorités sur quatre fronts :

1. Gestion de la chaîne d'approvisionnement : favorise la durabilité dans notre chaîne d'approvisionnement.

2. Qualité et sécurité des produits : en se concentrant sur les innovations, en optimisant les processus de production et en continuant à investir dans nos collaborateurs.
3. Conception et cycle de vie des produits : le cycle de vie des batteries de vélos électriques et redéfinir le vélo pour la durabilité.
4. Bien-être des clients : promouvoir les avantages des vélos et des vélos cargo pour la santé personnelle et l'environnement.

Pour cela, nous avons :

1. Mise en place des politiques générales environnementales afin de définir les cadres réglementaires complétées par des politiques spécifiques (de traitements des déchets en partenariat avec une société française basée en Tunisie, réductions des émissions, etc.
2. Mise en place d'un projet d'économie d'Énergie par la construction d'une centrale photovoltaïque dédiée à nos besoins.
3. Intégration verticale favorisant la réduction des imports et développement de la valeur locale.
4. Équité dans la rémunération et dans les recrutements entre les hommes et les femmes en fonction des postes.
5. Développons le partenariat avec les centres de formations professionnelles, ou les universités, respectivement soit dans le cadre de l'alternance ou dans le cadre de PFE

Ces objectifs sont en projet de réalisation dans le cadre de l'alignement de la Tunisie sur les réductions à effets de serre d'ici à 2030.

Euro-cycles s'engage dans cette voie et a lancé son étude d'impact sur l'environnement par la mise en place de son bilan carbone.

## **NOTRE VISION**

Nous sommes une entreprise axée sur un objectif et cet objectif est basé sur la vision selon laquelle Euro-cycles souhaite apporter une réelle contribution à une vie meilleure pour les personnes, à des villes tournées à un environnement plus sain. Et c'est exactement ce que nos parties prenantes, y compris les consommateurs, les revendeurs, les investisseurs et les autorités gouvernementales locales et nationales, attendent de nous.

Nous sommes convaincus qu'une production et des produits durables ajouteront finalement de la valeur à notre entreprise, ce qui créera à son tour de nouvelles opportunités. Nous voyons entre autres les opportunités suivantes :

Les fournisseurs deviendront des partenaires, car tous les accords sont clairement définis et suivis, intégrés sur la chaîne de valeur.

Le transport des marchandises et des fournitures est optimisé.

Nous recevons moins de demandes de service de la part de nos concessionnaires car la qualité et le service des produits les plus élevés sont la norme.

Notre objectif et nos résultats en matière de développement durable nous aident à attirer les personnes les plus talentueuses et à créer une main-d'œuvre très engagée.

Une production durable augmentera la confiance des parties prenantes dans notre entreprise et nos marques.

**CHAPITRE 7 : INFORMATIONS FINANCIERES CONCERNANT LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS DE L'ENTREPRISE**

**7.1 ETATS FINANCIERS**

<b>BILAN</b>			
<i>(Exprimé en Dinars)</i>		<i>Au 31 Décembre 2021</i>	
	<i>Notes</i>	<i>2021</i>	<i>2020</i>
<b>ACTIFS</b>			
<b>ACTIFS NON COURANTS</b>			
<i>Actifs Immobilisés</i>			
<i>Immobilisations Incorporelles</i>	2	88 683.473	86 104.250
<i>Moins Amortissements</i>		-78 885.206	-72 032.184
<i>Valeur Comptable Nette</i>		9 798.267	14 072.066
<i>Immobilisations Corporelles</i>	2	22 921 657.583	20 017 168.467
<i>Moins Amortissements</i>		-9 440 936.186	-8 209 087.742
<i>Valeur Comptable Nette</i>		13 480 721.397	11 808 080.725
<i>Immobilisations Financières</i>	3	171 450.000	151 300.000
<i>Moins Provisions</i>		-	-
<i>Total des actifs immobilisés</i>		13 661 969.664	11 973 452.791
<i>Autres actifs non courants</i>		-	-
<i>Total des actifs non courants</i>		13 661 969.664	11 973 452.791
<b>ACTIFS COURANTS</b>	4		
<i>Stocks</i>	4.1	120 012 419.940	42 176 962.492
<i>Moins Provisions</i>		- 1 204 219.429	-1 021 883.809
<i>Valeur Comptable Nette</i>		118 808 200.511	41 155 078.683
<i>Clients et Comptes Rattachés</i>	4.2	33 324 300.881	38 383 122.959
<i>Moins Provisions</i>		-104 866.004	-104 866.004
<i>Valeur Comptable Nette</i>		33 219 434.877	38 278 256.955
<i>Autres actifs courants</i>	4.3	10 533 985.569	763 645.866
<i>Placements &amp; autres actifs financiers</i>	4.4	3 113 200.000	77 400.000
<i>Liquidités &amp; Equivalents de liquidités</i>	4.5	22 585 391.407	18 361 353.592
<i>Total des actifs courants</i>		188 260 212.364	98 635 735.096
<b>TOTAL DES ACTIFS</b>		201 922 182.028	110 609 187.887

## BILAN

(Exprimé en Dinars)

Au 31 Décembre

Notes 2021 2020

### CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS

#### CAPITAUX PROPRES

5

Capital social	8 910 000.000	8 910 000.000
Réserves	891 000.000	891 000.000
Résultats reportés	20 558 472.698	17 725 002.966
<b>Total des capitaux propres avant résultat</b>	<b>30 359 472.698</b>	<b>27 526 002.966</b>

Résultat de l'exercice	26 958 895.709	16 332 119.732
------------------------	----------------	----------------

**TOTAL DES CAPITAUX PROPRES** 57 318 368.407 43 858 122.698

#### PASSIFS

##### Passifs non courants

Emprunts	6	46 851.421	398 682.267
Autres passifs financiers			
Provisions		280 838.991	1 230 838.991
<b>Total des passifs non courants</b>		<b>327 690.412</b>	<b>1 629 521.258</b>

##### Passifs courants

7

Fournisseurs et comptes rattachés	7.1	66 350 875.167	23 955 796.608
Autres passifs courants	7.2	13 920 398.494	5 550 705.433
Concours bancaires et autres passifs financiers	7.3	64 004 849.548	35 615 041.890
<b>Total des passifs courants</b>		<b>42 934 633.228</b>	<b>65 121 543.931</b>

**TOTAL DES PASSIFS** 144 603 813.621 66 751 065.189

**TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS** 201 922 182.028 110 609 187.887

<b>Etat de Résultat</b>			
<i>(Exprimé en Dinars)</i>			
		<b>Au 31 Décembre</b>	
	<i>Notes</i>	<b>2021</b>	<b>2020</b>
<b>Produits d'exploitation</b>	<b>8.1</b>		
Revenus		147 278 992.034	119 822 832.286
Autres produits d'exploitation			162 525.819
		2 013 628.051	
Production immobilisée		-	-
<b>Total des produits d'exploitation</b>		<b>149 292 620.085</b>	<b>119 975 958.505</b>
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>8.2</b>		
Variation des stocks des produits finis et des encours		1 545 980.868	879 736.104
Achats de marchandises consommées		-	-
Achats d'approvisionnements consommés		-101 996 072.153	-88 054 005.688
Charges de personnel		- 7 094 476.249	- 6 178 776.573
Dotations aux Amortis. et aux provisions		-2 442 920.895	-2 697 057.152
Autres charges d'exploitation		- 9 142 739.307	- 7 803 755.634
<b>Total des charges d'exploitation</b>		<b>- 119 130 227.736</b>	<b>-</b>
			<b>103 853 858.943</b>
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>8.3</b>	<b>30 162 392.349</b>	<b>16 131 499.162</b>
Charges financières nettes		-616 521.363	-804 654.876
Produits des placements			2 226 259.670
		2 274 423.037	
Autres gains ordinaires		20 490.397	122 569.416
Autres pertes ordinaires		-6.967	-517.101
<b>Résultat des activités ordinaires avant impôt</b>		<b>31 840 777.453</b>	<b>17 675 156.271</b>
Impôt sur les bénéfices		- 4 881 881.744	- 1 343 036.539
<b>Résultat des activités ordinaires après impôt</b>		<b>26 958 895.709</b>	<b>16 332 119.732</b>
<i>Eléments extraordinaires (Gains/Pertes)</i>			
<b>Résultat net de l'exercice</b>	<b>8.4</b>	<b>26 958 895.709</b>	<b>16 332 119.732</b>
Effets de modifications comptables (net d'impôt)			-
<b>Résultats après modifications comptables</b>		<b>26 958 895.709</b>	<b>16 332 119.732</b>

**Etat de flux de trésorerie**  
(*Exprimé en Dinars*)

		<i>Au 31 Décembre</i>	
	<i>Notes</i>	<b>2021</b>	<b>2020</b>
<b>Flux de trésorerie liés à l'exploitation</b>	<b>9.1</b>		
<i>Résultat net</i>		26 958 895.709	16 332 119.732
<i>Ajustements pour :</i>			
* <i>Amortissements et provisions</i>		2 442 920.895	2 697 057.152
* <i>Variation des :</i>			
- <i>Reprise Provisions</i>		-1 771 883.809	
- <i>Plus-value de cession d'mm.Corp</i>			-20 555.556
- <i>stocks</i>		-77 835 457.448	-7 087 152.534
- <i>créances</i>		5 058 822.078	-28 678 677.389
- <i>autres actifs</i>		-9 770 339.703	1 293 299.419
+ <i>fournisseurs et autres dettes</i>		50 530 785.841	3 513 817.897
* <i>Plus Autres passifs</i>			
* <i>Modification comptable</i>			
<b>Flux de trésorerie provenant de l'exploitation</b>		<b>-4 386 256.437</b>	<b>-11 950 091.279</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</b>	<b>9.2</b>		
<i>Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles</i>		- 2 907 068.339	- 906 101.652
<i>Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles</i>			23 000.000
<i>Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières</i>		-39 650.000	-16 000.000
<i>Encaissements provenant des associés</i>		-	-
<i>Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières</i>		19 500.000	126 949.000
<b>Flux de trésorerie provenant d'activités d'investissement</b>		<b>- 2 927 218.339</b>	<b>-772 152.652</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>	<b>9.3</b>		
<i>Placements</i>		-3 035 800.000	9 566 792.000
<i>Dividendes et autres distributions</i>		-13 498 650.000	-9 711 900.000
<i>Encaissements provenant des emprunts</i>		77 274 206.263	49 625 369.284
<i>Remboursement d'emprunts</i>		-49 389 154.014	-31 033 248.212
<b>Flux de trésorerie provenant d'activités de financement</b>		<b>11 350 602.249</b>	<b>18 447 013.072</b>
<b>Incidences des variations des taux de change sur les liquidités et équivalents de liquidités</b>			-
<b>VARIATION DE TRESORERIE</b>		<b>4 037 127.473</b>	<b>5 724 769.141</b>
<b>Trésorerie au début de l'exercice</b>		<b>18 359 023.697</b>	<b>12 634 254.556</b>
<b>Trésorerie à la clôture de l'exercice</b>		<b>22 396 151.170</b>	<b>18 359 023.697</b>

**NOTE 1 – SYSTEME COMPTABLE ET FISCAL****1.1. Présentation de la société**

La société « EURO-CYCLES » est une entité du droit tunisien opérant dans le secteur d'industrie, régie par les dispositions du Code des Sociétés Commerciales du 03 Novembre 2000 tel qu'il a été modifié et complété par la législation et la réglementation applicable aux sociétés faisant appel public à l'épargne et notamment la loi 94-117 du 14 Novembre 1994 relative à la réorganisation du marché financier telle qu'elle été subséquemment amendée et complétée,  
 Les comptes de la société " EURO-CYCLES " sont tenus conformément au Système Comptable des Entreprises tel que fixé par la loi 96-112 du 30 Décembre 1996 et les états financiers qui en découlent comportent le bilan, l'état des résultats, l'état des flux de trésoreries et les notes annexées,  
 Les états financiers arrêtés au 31 Décembre 2021 reprennent à titre comparatif les données comptables arrêtées au 31 Décembre 2020.

**1.2. Présentation du système comptable**

La comptabilité de la société " EURO-CYCLES" est tenue par moyen informatique.

La société " EURO-CYCLES" utilise les normes comptables comme référentiel de base pour la préparation et la présentation des états financiers. Aucune divergence n'a été relevée entre les normes comptables et les principes comptables retenus par ladite société.

**1.3. Unité monétaire**

Les états financiers de la société " EURO-CYCLES", sont établis en Dinar Tunisien.

**1.4. CONVERSION DES SOLDES LIBELLES EN MONNAIE ETRANGERES**

Les soldes des créances et des dettes de la société " EURO-CYCLES "arrêtés au 31 Décembre 2020, libellés en devise sont convertis pour leur contre-valeur en dinars, sur la base du cours de change moyen du mois de Décembre 2021, soit **1 € = 3,2820 TND et 1 \$ = 2,8865 TND.**

**1.5. Immobilisations et amortissements**

Les immobilisations corporelles et incorporelles exploitées par la société figurent au niveau des actifs non courants pour leurs couts d'acquisition et sont amorties sur leur durée de vie estimée selon le mode linéaire.

Les taux d'amortissement pratiqués sont les suivants :

- Logiciel	33,33 %
- Site Web	33,33 %
- Construction	5 %
- Matériel et outillage industriels	15 %
- Matériel de transport	20 %
- Installations générales, agencements et aménagements divers	10 %
- Mobilier et matériel de bureau	20 %
- Equipements du bloc social	20 %
- Matériel informatique	33,33 %
- Matériel à statut juridique particulier	25% & 33,33 %

## **1.6. VALORISATION DES STOCKS**

Les matières premières, le stock décors et les emballages ont été valorisés au coût d'achat moyen pondéré.

Les produits finis ont été valorisés au coût de production.

## **1.7. REGIME FISCAL**

**I-** A partir de l'exercice 2021, les bénéfices réalisés par la société « EURO-CYCLES-SA » sont devenus imposables à l'impôt sur les sociétés au taux de 15% avec un minimum légal de 0.2% du CA TTC.

**II-** La société « EURO-CYCLES » est soumise au paiement des droits et taxes suivants :

- La TCL au taux de 0,1% sur le chiffre d'affaires provenant à l'exportation et ce à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2014,
- Droits et taxes relatifs aux véhicules automobiles de tourisme,
- Taxe unique de compensation sur les transports routiers,
- Taxe d'entretien et d'assainissement,
- Droits et taxes perçus au titre des prestations directes  
(Téléphone, taxes portuaires, etc.),

**III-** La loi n°2017- 66 du 18 Décembre 2017, portant loi de finances pour l'année 2018 a institué une contribution sociale solidaire au profit des caisses sociales de taux 1% sur les bénéfices servant de base pour calcul de l'impôt sur les sociétés à partir de l'exercice 2018.

**NOTE 2 – IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES ET AMORTISSEMENTS**

**2.1. Immobilisations INCORPORELLES (EN TND)**

Les immobilisations incorporelles totalisent au 31 décembre 2021 un montant net de **9 798.267 TND** contre **14 072.066 TND** au 31 décembre 2020, et elles sont détaillées comme suit :

<b>DESIGNATION</b>	<b>DECEMBRE 2021</b>	<b>DECEMBRE 2020</b>
Logiciels	86 282,973	83 703,750
Site Web	2 400,500	2 400,500
<b>VB IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>88 683.473</b>	<b>86 104,250</b>
Amortissements immob incorp	78 885.206	72 032,184
<b>VN DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>9 798.267</b>	<b>14 072,066</b>

**2.2. Immobilisations CORPORELLES (EN TND)**

Les immobilisations corporelles totalisent au 31 décembre 2021 un montant net de **13 480 721,397 TND** contre **11 808 080,725 TND** au 31 décembre 2020, et elles sont détaillées comme suit :

<b>DESIGNATION</b>	<b>DECEMBRE 2021</b>	<b>DECEMBRE 2020</b>
Terrain	3 189 845,637	1 578 759,584
Construction	10 510 510,367	9 599 043,116
Matériel industriel	5 055 347,227	4 913 335,676
Outillage industriel	322 821,875	320 919,927
Matériel de transport	1 576 983,675	1 429 230,675
AAI divers	1 663 683,988	1 603 238,925
Mobilier& matériel de bureau	204 281,829	199 549,829
Équipement du bloc social	53 965,933	53 965,933
Matériels informatique	344 217,052	319 124,802
Construction en cours	0.000	0.000
<b>VALEURS BRUTS</b>	<b>22 921 657,583</b>	<b>20 017 168,467</b>
Amortissements immob corp	9 440 936,186	8 209 087,742
<b>VALEURS NETTES</b>	<b>13 480 721,397</b>	<b>11 808 080,725</b>

## TABLEAU DES IMMOBILISATIONS ET DES AMORTISSEMENTS AU 31 DECEMBRE 2021

(Exprimé en dinars tunisiens)

DESIGNATION	IMMOBILISATIONS				AMORTISSEMENTS				VCN au 31/12/2021 (8)=(4)-(7)
	V. brute au 31/12/2020 (1)	Acquisitions & ajouts 31/12/2021 (2)	Reclassements & Cessions 31/12/2021 (3)	V. brute au 31/12/2021 (4)=(1)+(2)-(3)	C. Amort. Au 31/12/2020 (5)	Dotations 31/12/2021 (6)	Reprises 31/12/2021 (7)	C. Amort. Au 31/12/2021 (7)=(5)+(6)-(7)	
	- Logiciels	83 703,750	2 579,223	-	86 282,973	69 631,684	6 853,022		
- Site web	2 400,500	-	-	2 400,500	2 400,500	-	-	2 400,500	0,000
<b>TOTAL IMMO. INCORPORELLES</b>	<b>86 104,250</b>	<b>2 579,223</b>	<b>0,000</b>	<b>88 683,473</b>	<b>72 032,184</b>	<b>6 853,022</b>	<b>0,000</b>	<b>78 885,206</b>	<b>9 798,267</b>
- Terrain	1 578 759,584	1 611 086,053		3 189 845,637	-	-	-	-	3 189 845,637
- Constructions	9 599 043,116	911 467,251		10 510 510,367	2 228 646,360	489 856,660		2 718 503,020	7 792 007,347
- Matériel industriel	4 913 335,676	142 011,551		5 055 347,227	3 451 666,222	384 123,933		3 835 790,155	1 219 557,072
- Outillage industriel	320 919,927	1 901,948		322 821,875	219 102,002	27 719,482		246 821,484	76 000,391
- Matériel de transport	1 293 584,311	147 753,000		1 441 337,311	1 091 204,306	110 441,415		1 201 645,721	239 691,590
- Installations générales, A. & A. divers	1 603 238,925	60 445,063		1 663 683,988	744 071,345	125 333,615		869 404,960	794 279,028
- Mobilier et matériel de bureau	199 549,829	4 732,000		204 281,829	152 290,364	26 783,385		179 073,749	25 208,080
- Equipement du bloc social	53 965,933	0,000		53 965,933	31 946,280	10 681,667		42 627,947	11 337,986
- Matériel informatique	319 124,802	25 092,250		344 217,052	276 596,263	29 779,087		306 375,350	37 841,702
- Matériel de transport à statut juridique particulier	135 646,364	0,000		135 646,364	13 564,600	27 129,200		40 693,800	94 952,564
<b>TOTAL IMMO. CORPORELLES</b>	<b>20 017 168,467</b>	<b>2 904 489,116</b>	<b>0,000</b>	<b>22 921 657,583</b>	<b>8 209 087,742</b>	<b>1 231 848,444</b>	<b>0,000</b>	<b>9 440 936,186</b>	<b>13 480 721,397</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>20 103 272,717</b>	<b>2 907 068,339</b>	<b>0,000</b>	<b>23 010 341,056</b>	<b>8 281 119,926</b>	<b>1 238 701,466</b>	<b>0,000</b>	<b>9 519 821,392</b>	<b>13 490 519,664</b>

**NOTE 3 – IMMOBILISATIONS FINANCIERES (EN DT)**

Les immobilisations financières totalisent au 31 décembre 2021 un montant de **171 450,000 TND** contre **151 300,000 TND** au 31 décembre 2020, et elles sont détaillées comme suit :

DESIGNATION	DECEMBRE 2021	DECEMBRE 2020
Participation « TUNINDUSTRIES »	99 900,000	99 900,000
Participation « AFRICA PACK »	25 500,000	25 500,000
Emprunt national	0.000	12 000,000
Prêts aux personnels à plus d'un an	31 650,000	0.000
Cautionnement	14 400,000	13 900,000
<b>TOTAL</b>	<b>171 450,000</b>	<b>151 300,000</b>

- **PARTICIPATION « TUNINDUSTRIES »**

Le solde de cette rubrique au 31 décembre 2021 correspond à la participation de la société « EURO-CYCLES » dans le capital de la société « TUNINDUSTRIES », société à responsabilité limitée, totalement exportatrice.

Cette participation concerne 999 parts sociales de 100 TND chacune, soit 99,9% du capital de la société « TUNINDUSTRIES ».

Les dividendes encaissés par la société « EURO-CYCLES » au cours de l'exercice 2021 s'élèvent à **1 998 000 TND**.

- **PARTICIPATION « AFRICA PACK »**

Le solde de cette rubrique au 31 décembre 2021 correspond à la participation de la société « EURO-CYCLES » dans le capital de la société « AFRICA PACK », société à responsabilité limitée, totalement exportatrice. Cette participation concerne 255 parts sociales de 100 TND chacune, représentant 1% du capital social.

**NOTE 4 - ACTIFS COURANTS**

Cette rubrique présente au 31 décembre 2021 un solde de **188 260 212,364 TND** contre un solde de **98 635 735,096 TND** au 31 décembre 2020 s'analysant ainsi comme suit :

DESIGNATION	DECEMBRE 2021	DECEMBRE 2020
Stocks	120 012 419,940	42 176 962,492
Clients et Comptes Rattachés	33 324 300,881	38 383 122,959
Autres actifs courants	10 533 985,569	763 645,866
Placements et autres actifs financiers	3 113 200,000	77 400,000
Liquidités et Equivalents de Liquidités	22 585 391,407	18 361 353,592
<b>TOTAL BRUT</b>	<b>189 569 297,797</b>	<b>99 762 484,909</b>
➤ Moins Provisions	- 1 309 085,433	- 1 126 749,813
<b>TOTAL ACTIFS COURANTS</b>	<b>188 260 212,364</b>	<b>98 635 735,096</b>

#### 4.1. STOCKS

Les valeurs en stocks net s'élèvent à la clôture de l'exercice 2021 à **118 808 200,511 TND** et se ventilent comme suit :

DESIGNATION	DECEMBRE 2021	DECEMBRE 2020
- Stock matières premières	65 331 496,000	22 485 793,000
-Stock MP en transit	51 085 897,730	16 424 011,950
- Stock décors	0.000	480 038,000
- Stock emballages	6 528,800	744 603,000
- Stock de produit finis	3 588 497,410	1 419 385,134
- Stock de produit finis en transit	-	623 131,408
<b>TOTAL BRUT</b>	<b>120 012 419,940</b>	<b>42 176 962,492</b>
➤ Moins provision pour dépréciation stock des matières premières	- 1 204 219,429	- 1 021 883,809
<b>TOTAL NET</b>	<b>118 808 200,511</b>	<b>41 155 078,683</b>

#### 4.2. CLIENTS ET COMPTES RATTACHES

Cette rubrique présente un solde au 31 Décembre 2021 de **33 219 434,877TND** se détaillant comme suit :

DESIGNATION	DECEMBRE 2021	DECEMBRE 2020
Clients ordinaires	33 219 434,877	38 278 256,955
Clients douteux ou litigieux	104 866,004	104 866,004
<b>Solde du compte " Clients "</b>	<b>33 324 300,881</b>	<b>38 383 122,959</b>
PV pour dépréciation des clients	- 104 866,004	- 104 866,004
<b>TOTAL</b>	<b>33 219 434,877</b>	<b>38 278 256,955</b>

**4.3. AUTRES ACTIFS COURANTS**

Les autres actifs courants totalisant **10 533 985,569 TND** au 31 décembre 2021 se répartissent comme suit :

<b>DESIGNATION</b>	<b>DECEMBRE 2021</b>	<b>DECEMBRE 2020</b>
Personnel avance et acompte	0.000	1 870,000
Fournisseurs avances et acomptes	8 607 556,697	203 845,497
Etat impôts et taxes	1 327 470,110	268 627,215
Produit à recevoir	99 505,126	13 078,836
Débiteurs divers	369 930,853	192 861,513
Prêt au personnel	0.000	66 049,000
Charges constatées d'avance	129 522,783	17 313,805
<b>TOTAL</b>	<b>10 533 985,569</b>	<b>763 645,866</b>

**4.4. PLACEMENTS ET AUTRES ACTIFS FINANCIERS**

Cette rubrique présente un solde de **3 113 200,000 TND** au 31 décembre 2021 contre un solde de **77 400,000 TND** au 31 décembre 2020 se détaillant comme suit :

<b>DESIGNATION</b>	<b>DECEMBRE 2021</b>	<b>DECEMBRE 2020</b>
B trésor + B caisse court terme	3 000 000,000	0,000
Echéance à moins d'un an sur prêt NC	113 200,000	77 400,000
<b>TOTAL</b>	<b>3 113 200,000</b>	<b>77 400,000</b>

**4.5. LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES**

Le solde de cette rubrique, arrêté au 31 décembre 2021 à **22 585 391,407 TND** se répartit comme suit :

<b>DESIGNATION</b>	<b>DECEMBRE 2021</b>	<b>DECEMBRE 2020</b>
Banques	20 717 711,375	16 748 136,738
Régies d'avance et accréditifs	1 857 596,395	1 605 532,531
Caisse	8 733,700	6 684,323
Autres organismes financiers	1 349,937	1 000,000
<b>TOTAL</b>	<b>22 585 391,407</b>	<b>18 361 353,592</b>

**NOTE5- CAPITAUX PROPRES**

Le solde des capitaux propres s'élève au 31 décembre 2021 à **57 318 368,407** TND contre **43 858 122,698** TND au 31 décembre 2020 et se détaille comme suit :

DESIGNATION	DECEMBRE 2021	DECEMBRE 2020
Capital social	8 910 000,000	8 910 000,000
Réserves	891 000,000	891 000,000
Résultat reporté	20 558 472,698	17 725 002,966
Résultat de l'exercice	26 958 895,709	16 332 119,732
<b>TOTAL</b>	<b>57 318 368,407</b>	<b>43 858 122,698</b>

- Suivant le procès-verbal de l'AGO du 15 Avril 2021, il a été décidé d'affecter le résultat de l'exercice 2020 comme suit :

<b>Bénéfice de l'exercice 2020 :</b>	<b>16 332 119,732 TND</b>
<b>Dividendes en dinar tunisien (1.515/action) :</b>	<b>(13 498 650,000) TND</b>
	<hr/>
<b>Résultats reportés :</b>	<b>2 833 469.732 TND</b>

**Après cette affectation les résultats reportés présentent le solde de : 20 558 472,698 TND**

**5.1. TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES**

Désignation	Capital social	Réserve légale	Résultats reportés	Modifications comptable	Résultat de l'exercice	Total des capitaux Propres
	1	2	3	4	5	(1) +(2) +(3) +(4) +(5)
<b>♣ Solde au 31 Décembre 2020</b>	<b>8 910 000,000</b>	<b>891 000,000</b>	<b>17 725 002,966</b>	-	<b>16 332 119,732</b>	<b>43 858 122,698</b>
- Affectation du résultat 2020			16 332 119,732		- 16 332 119,732	-
- Réserves légales			-			-
- Distribution des dividendes			- 13 498 650,000			- 13 498 650,000
- Résultat au 31 Décembre 2021					26 958 895,709	26 958 895,709
<b>♣ Solde au 31 Décembre 2021</b>	<b>8 910 000,000</b>	<b>891 000,000</b>	<b>20 558 472,698</b>	-	<b>26 958 895,709</b>	<b>57 318 368,407</b>

**NOTE 6–PASSIFS NON COURANTS**

Au 31 décembre 2021 le solde de cette rubrique est de **327 690,412 TND** se détaille comme suit :

DESIGNATION	DECEMBRE 2021	DECEMBRE 2020
Emprunts	46 851,421	398 682,267
Provisions pour risques et charges	280 838,991	1 230 838,991
<b>TOTAL</b>	<b>327 690,412</b>	<b>1 629 521,258</b>

**6.1 Provisions pour risques et charges**

Cette rubrique portant sur un montant de **280 838.991 TND** au 31 décembre 2021 contre **1 230 838,991 TND** au 31 décembre 2020 qui se détaille comme suit :

DESIGNATION	DECEMBRE 2021	DECEMBRE 2020
Notification fiscale	0,000	950 000,000
Affaire Incendie	280 838,991	280 838,991
<b>TOTAL</b>	<b>280 838,991</b>	<b>1 230 838,991</b>

**NOTE 7 PASSIFS COURANTS**

Au 31 décembre 2021, les passifs courants présentent un solde de **144 276 123,209 TND** contre un solde de **65 121 543,931 TND** au 31 décembre 2020, Le détail de cette rubrique se présente comme suit :

DESIGNATION	DECEMBRE 2021	DECEMBRE 2020
Fournisseurs et comptes rattachés	66 350 875,167	23 955 796,608
Autres passifs courants	13 920 398,494	5 550 705,433
Autres passifs financiers	63 815 609,311	35 612 711,995
Concours bancaires	189 240,237	2 329,895
<b>TOTAL</b>	<b>144 276 123,209</b>	<b>65 121 543,931</b>

**7.1. FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES**

Les sommes dues aux fournisseurs totalisant une valeur de **66 350 875,167 TND** à la clôture de l'exercice 2021 se présentent comme suit :

DESIGNATION	DECEMBRE 2021	DECEMBRE 2020
Fournisseurs d'exploitation	63 479 101,321	22 816 362,019
Fournisseurs d'exploitation-effets à payer	2 859 976,622	1 139 434,589
Fournisseurs d'immobilisations	11 797,224	0,000
<b>Total</b>	<b>66 350 875,167</b>	<b>23 955 796,608</b>

**7.2. AUTRES PASSIFS COURANTS**

Les autres passifs courants totalisant **13 920 398,494 TND**, se détaillant comme suit :

DESIGNATION	DECEMBRE 2021	DECEMBRE 2020
Client avance et acompte	4 178 412,315	769 186,371
-Etat impôts et taxes	5 951 593,476	1 003 463,142
Personnel rémunérations dues	726 541,094	746 218,849
CNSS	482 521,699	493 522,597
Créditeurs divers	531 443,339	1 235 631,297
Charges à payer	1 980 923,741	1 301 522,657
Dividendes à payer	68 962,830	1 160,520
<b>TOTAL</b>	<b>13 920 398,494</b>	<b>5 550 705,433</b>

**7.3 AUTRES PASSIFS FINANCIERS**

Cette rubrique présente un solde de **63 815 609,311 TND** au 31 décembre 2021, se détaillant comme suit :

DESIGNATION	DECEMBRE 2021	DECEMBRE 2020
Emprunts liés au cycle d'exploitation	63 420 199,545	34 541 352,522
Echéances à moins d'un an	354 117,074	996 081,002
Intérêts courus	41 292,692	75 278,471
<b>TOTAL</b>	<b>63 815 609,311</b>	<b>35 612 711,995</b>

**7.4 CONCOURS BANCAIRES**

Cette rubrique totalise un solde de **189 240,237 TND** au 31 décembre 2021 comme suit :

DESIGNATION	DECEMBRE 2021	DECEMBRE 2020
Concours bancaires	189 240,237	2 329,895
<b>TOTAL</b>	<b>189 240,237</b>	<b>2 329,895</b>

**NOTE 8 - ETAT DE RESULTAT**

L'analyse comparative des états de résultat des exercices 2021 et 2020 se présente comme suit :

**8.1. REVENU :**

Le détail de cette rubrique se présente au 31 décembre 2021 comme suit :

DESIGNATION	DECEMBRE 2021	DECEMBRE 2020
Revenus	147 278 992,034	119 822 832,286
Autres produits	2 013 628,051	162 525,819
<b>TOTAL</b>	<b>149 292 620,085</b>	<b>119 985 358,105</b>

**8.1.1 Chiffre d'affaires**

Le chiffre d'affaires est passé de **119 822 832,286 TND** à la clôture de l'exercice 2020 à **147 278 992,034 TND** au 31 décembre 2021, enregistrant ainsi une augmentation de **27 456 159,748 TND**, soit **(22.91 %)** qui se détaille comme suit :

DESIGNATION	DECEMBRE 2021	DECEMBRE 2020
Ventes vélos	130 256 156,758	106 008 140,100
Ventes accessoires	17 022 835,276	13 814 692,186
<b>TOTAL</b>	<b>147 278 992,034</b>	<b>119 822 832,286</b>

**8.1.2 Autres Produits**

Les autres produits d'exploitation sont passés de **162 525,819 TND** à la clôture de l'exercice 2020 à **2 013 628,051TND** au 31 décembre 2021, enregistrant ainsi une augmentation de **1 851 102,232 TND**

DESIGNATION	DECEMBRE 2021	DECEMBRE 2020
Loyers bâtiment à TUNINDUSTRIE	28 000,000	26 666,667
Frais administratifs à TUNINDUSTRIE	149 069,340	126 459,552
Reprise sur provision Taxation d'office	750 000,000	0.000
Reprise sur provision Stock Matières premières	1 021 883,809	0.000
Transfert des charges convertisseurs	64 674,902	9 399,600
<b>TOTAL</b>	<b>2 013 628,051</b>	<b>162 525,819</b>

**8.2. CHARGES D'EXPLOITATION**

Au 31 décembre 2021, Les charges d'exploitation sont de l'ordre de **119 130 227,736 TND** contre un solde de **103 853 858,943 TND** au 31 Décembre 2020 se détaillent comme suit :

<b>DESIGNATION</b>	<b>DECEMBRE 2021</b>	<b>DECEMBRE 2020</b>
<u>Variation stocks PF et encours</u>	<b>-1 545 980,868</b>	<b>-879 736,104</b>
<u>Achat matières consommés :</u>	<b>101 996 072,153</b>	<b>88 054 005,688</b>
• Achat MP	132 714 857,198	84 628 859,238
• Achat MP en Transit	34 661 885,780	2 018 199,424
• Achat emballage	7 761 766,745	5 077 576,197
• Achat décors	1 978 573,251	1 289 178,794
• Variation stock MP	- 77 507 588,780	-6 068 599,430
• Variation emballage	744 603,000	-1 812 090,000
• Variation Décors	480 038,000	1 673 273,000
• Achats non stockés des matières et fournitures	1 485 941,709	1 408 421,389
• Rabais, remises, ristournes obtenues sur achats	- 324 004,750	-160 812,924
<u>Charges de personnel :</u>	<b>7 094 476,249</b>	<b>6 178 776,573</b>
• Charge de personnel	5 662 036,965	5 067 735,686
• Charges sociales légales	821 749,144	723 959,688
• Autres charges	610 690,140	387 081,199
<u>Dotations aux amortis et prov :</u>	<b>2 442 920,895</b>	<b>2 697 057,152</b>
• Dot immob incorporelle	6 853,022	994,301
• Dot immob corporelle	1 231 848,444	1 224 179,042
• Dot aux provisions pour risques charges d'exploitation	1 204 219,429	450 000,000
• Dot aux provisions pour dépréciation de stocks	0,000	1 021 883,809
<u>Autres charges d'exploitation</u>	<b>9 142 739,307</b>	<b>7 803 755,634</b>
• Maintenance GPAO	0,000	0,000
• Entretiens et réparations	407 918,247	559 589,131
• Primes d'assurances	121 356,490	158 017,112
• Etudes et recherches	222 463,361	101 509,160
• Transports et autres services extérieurs	3 961 716,676	3 366 417,080
• Commissions sur ventes	1 836 772,338	2 146 531,135
• Rémunérations d'intermédiaires	264 118,866	199 267,760
• Publicités	28 568,900	24 616,423
• Transports / achats	5 563,577	12 172,782
• Divers	8 040,743	8 194,649
• Réceptions, voyages et déplacements	130 353,274	97 687,375
• Frais de télécommunications	66 040,299	51 514,026
• Commissions bancaires	302 467,476	184 994,223
• Charges diverses ordinaires	338 859,680	411 183,585
• Etats, impôts et taxes	1 442 696,823	477 061,193
• Autres charges liées à une modification comptable	5 802,557	5 000,000
<b>TOTAL</b>	<b>119 130 227,736</b>	<b>103 853 858,943</b>

**8.3. CHARGES FINANCIERES NETTES**

Cette rubrique accuse au 31 Décembre 2021 un solde de **616 521,363TND** s'analysant comme suit :

<b>DESIGNATION</b>	<b>DECEMBRE 2021</b>	<b>DECEMBRE 2020</b>
Intérêts des emprunts	302 325,883	609 170,952
Intérêts des comptes courants	84 168,009	18 494,095
Intérêts des opérations de financement	0,000	7 263,126
Pertes de change	5 721 843,995	4 214 953,512
Gains de change	-5 491 816,524	-4 045 226,809
<b>TOTAL</b>	<b>616 521,363</b>	<b>804 654,876</b>

**8.4. PRODUITS DES PLACEMENTS ET PRODUITS FINANCIERS**

Les produits des placements et financiers d'une valeur de **2 274 423,037 TND** au 31 décembre 2021 se détaillent comme suit :

<b>DESIGNATION</b>	<b>DECEMBRE 2021</b>	<b>DECEMBRE 2020</b>
Produits des participations TUNINDUSTRIES	1 998 000,000	1 498 500,000
Intérêts sur placement CAT	275 318,391	726 680,834
Produits emprunt national	1 104,646	1 078,836
<b>TOTAL</b>	<b>2 274 423,037</b>	<b>2 226 259,670</b>

**8.5. AUTRES GAINS ORDINAIRES**

Cette rubrique d'une valeur de **20 490.397 TND** s'analyse au 31 décembre 2021 comme suit :

<b>DESIGNATION</b>	<b>DECEMBRE 2021</b>	<b>DECEMBRE 2020</b>
Produits divers ordinaires	20 490,397	100 041,850
Différences de règlements	0,000	1 972,010
Produits nets sur cession d'immobilisations	0,000	20 555,556
<b>TOTAL</b>	<b>20 490,397</b>	<b>122 569,416</b>

**8.6 IMPOTS SUR LES BENEFICES**

<b>DESIGNATION</b>	<b>DECEMBRE 2021</b>	<b>DECEMBRE 2020</b>
Impôts sur les bénéfices	4 853 149,686	1 193 875,722
Retenu à la source libératoire d'impôt	28 732,058	149 160,817
<b>Total</b>	<b>4 881 881,744</b>	<b>1 343 036,539</b>

**NOTE 9 - ETAT DES FLUX DE TRESORERIE****9.1. VARIATION DES ELEMENTS DU BFR**

<b>DESIGNATION</b>	<b>DECEMBRE 2021</b>	<b>DECEMBRE 2020</b>
Stocks	- 77 835 457,448	- 7 087 152,534
Clients et comptes rattachés	5 058 822,078	- 28 678 677,389
Autres actifs courants	- 9 770 339,703	1 293 299,419
Fourni et comptes rattachés et autres dettes	50 730 785,841	3 513 817,897

**9.2. TRESORERIE AU 31 DECEMBRE 2021**

<b>DESIGNATION</b>	<b>DECEMBRE 2021</b>	<b>DECEMBRE 2020</b>
- Liquidités et Equivalents de Liquidités	22 585 391,407	18 361 353,592
- Concours bancaires	189 240,237	2 329,895
	<b>22 396 151,170</b>	<b>18 359 023,697</b>

**NOTE 10 – SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION :**

Produits	Montant 2021	Charges	Montant 2021	Solde	2021	2020
Ventes de marchandises et autres produits d'exploitation	0,000	Coût d'achat des marchandises vendues	0,000	Marge commerciale	0,000	0,000
<b>Total</b>						
Revenus et autres produits d'exploitation	147 278 992,034	Achats Consommés	101 996 072,154			
Autres produits	2 013 628,051					
Production stockée Production immobilisée	1 545 980,868					
<b>Total</b>	<b>150 838 600,953</b>	<b>Total</b>	<b>101 996 072,154</b>	<b>Production</b>	<b>150 838 600,953</b>	<b>120 865 094,209</b>
<b>Production</b>	<b>150 838 600,953</b>	<b>Achats Consommés</b>	<b>101 996 072,154</b>	<b>Marge sur cout Matières</b>	<b>48 842 528,799</b>	<b>32 811 088,521</b>
Marge commerciale		Autres charges externes	7 702 299,964			
Marge sur coût matière	48 842 528,799					
Subvention d'exploitation						
<b>Total</b>	<b>48 842 528,799</b>	<b>Total</b>	<b>7 702 299,964</b>	<b>Valeur Ajoutée Brute</b>	<b>41 140 228,835</b>	<b>25 483 874,080</b>
Valeur Ajoutée Brute	41 140 228,835	Impôts et taxes	1 440 439,342			
		Charges de personnel	7 094 476,249			
<b>Total</b>	<b>41 140 228,835</b>	<b>Total</b>	<b>8 534 915,591</b>	<b>Excédent Brut D'exploitation</b>	<b>32 605 313,244</b>	<b>18 828 556,314</b>
Excédent brut d'exploitation	32 605 313,244	Charges ordinaires	6,967			
Autres produits ordinaires	20 490,397	Charges financières	616 521,363			
Produits financiers	2 274 423,037	Dotations aux amortissements et aux prov	2 442 920,895			
Transfert et reprise de charges		Impôt sur le résultat ordinaire	4 881 881,744			
<b>Total</b>	<b>32 605 313,244</b>	<b>Total</b>	<b>7 941 330,969</b>	<b>Résultat des activités Ordinaires après IS</b>	<b>26 958 895,709</b>	<b>16 332 119,732</b>
Résultat positif des activités ordinaires après Impôt	26 958 895,709					
<b>Total</b>	<b>26 958 895,709</b>	<b>Total</b>	<b>0,000</b>	<b>Résultat net après modification comptable</b>	<b>26 958 895,709</b>	<b>16 332 119,732</b>

**NOTE 11 – TABLEAU DE PASSAGE DES CHARGES PAR NATURE AUX CHARGES PAR DESTINATION****Tableau de Passage des charges par nature aux charges par destination**

Liste des comptes de charges par nature	Montant des charges par nature au 31/12/2021	Ventilation					Total
		Coût des ventes	Activité administrative	Activité de distribution	Charges financières	Autres charges	
- Variation des stocks des P.F et des encours	1 545 980,868	1 545 980,868	-	-	-	-	1 545 980,868
- Achats consommés	-101 996 072,153	-101 996 072,153	-	-	-	-	-101 996 072,153
- Charges de personnel	-7 094 476,249	-4 966 133,374	-2 060 945,350	-67 397,524	-	-	-7 094 476,249
- Dotations aux amort. Et aux provisions	-2 442 920,895	-1 975 345,836	-137 536,446	-330 038,613	-	-	-2 442 920,895
- Autres charges d'exploitation	-9 142 739,307	-1 097 128,717	-810 960,977	-6 520 601,674	-219 425,743	-494 622,197	-9 142 739,307
- Charges financières nettes	-616 521,363	-	-	-	-616 521,363	-	-616 521,363
- Autres pertes ordinaires nettes	-6,967	-	-	-	-	-6,967	-6,967
<b>Total</b>	<b>-119 746 756,066</b>	<b>-108 488 699,212</b>	<b>-3 009 442,773</b>	<b>-6 918 037,811</b>	<b>-835 947,106</b>	<b>-494 629,164</b>	<b>-119 746 756,066</b>

**NOTE 12 - OPERATIONS AVEC LES PARTIES LIÉES**

Au cours de l'exercice 2021, la société « EURO-CYCLES » a conclu diverses transactions avec des parties liées.

Toutes les transactions ont été réalisées aux conditions du marché.

Sociétés	Solde	Note	Achats	Ventes	Produit de participation	Participation	Règlements	Solde
	Au		Au	Au	Au	Au	Au	Au
	31/12/2020		2021	2021	2021	2021	2021	31/12/2021
	-1		-2	-3			-4	(1) +(2) +(3) +(4)
- Fournisseur TUNINDUSTRIES	5 372 839		11 611 682				-13 484 848	3 499 672
-Fournisseur DENVER	233 245		6 573 636				4 860 474	1 946 407
- Client DENVER	51 576			3 424 543			-1 224 177	2 251 942
- Compte débiteurs divers TUNINDUSTRIES	181 362			177 069	1 998 000		- 1998000	358 431
PARTICIPATION AFRICA PACK	25 500							25 500
-Fournisseur MDS AGIL Hergla	14 273		217 285				-212 826	18 732
<b>TOTAL</b>	<b>5 878 795</b>	<b>0.000</b>	<b>18 402 603</b>	<b>3 601 612</b>	<b>1 998 000</b>	<b>0.000</b>	<b>-8 063 378</b>	<b>8 100 684</b>

**NOTE 13– ENGAGEMENTS HORS BILAN****I- ENGAGEMENTS DONNES****I.1 Engagements bancaires donnés**

<b>STB</b>	CREDIT DE GESTION : Accréditifs + F import	30 337 000,00	Totalité du Lot 44 (ancien lot 25) TF 177063	6 424	1 <sup>er</sup>
			Totalité du Lot 51 (ancien lot 27) TF 177062	5 909	1 <sup>er</sup>
			Nantissement sur outillage et matériel Dont le total s'élève 2 662 154 D		
			Nantissement sur l'ensemble des éléments corporels et incorporels composant le fonds de commerce de la société sis à la Z.I KALAA KEBIRA Sousse		
<b>UIB</b>	CREDIT DE GESTION :	5 000 000,00	Totalité du Lot 44 (ancien lot 25 ) TF 177063	6 424	Utile
			Totalité du Lot 51 (ancien lot 27 ) TF 177062	5 909	Utile
<b>UIB</b>	CREDIT MOYEN ET LONG TERME :	4 500 000,00	Totalité du Lot 44 (ancien lot 25) TF 177063	6 424	Utile
			Totalité du Lot 51 (ancien lot 27 ) TF 177062	5 909	Utile
			Nantissement sur outillage et matériel Dont le total s'élève 2 662 154 D		

**I.2 Engagements donnés au profit des sociétés du groupe**

Une caution solidaire donnée par la société mère EUROCYCLE au profit de sa filiale TUNINDUSTRIE d'un montant de 3 000 000.000 TND

**II- Engagements Bancaires reçus**

<b>STB</b>	Garantie Bancaire au profit du fournisseur (SHIMANO ITALY BICYCLE)	2 500 000 USD L'équivalent en TND 7 216 250,00
<b>STB</b>	Garantie Bancaire au profit du Fournisseur PROMOVEC	400 000 USD L'équivalent en TND 1 128 400.000 TND

**CHAPITRE 8 : ETATS FINANCIERS CONSOLIDES AU 31 DECEMBRE 2021**

<b>BILAN</b>			
<b>(Exprimé en Dinars)</b>			
		<b>Au 31 Décembre 2021</b>	
		<b>2021</b>	<b>2020</b>
		<i>Notes</i>	
<b>ACTIFS</b>			
<b>ACTIFS NON COURANTS</b>			
<b>Actifs Immobilisés</b>			
<i>Immobilisations Incorporelles</i>	2	89 033.473	86 454.250
<i>Moins Amortissements</i>		-79 235.206	-72 382.184
<i>Valeur Comptable Nette</i>		9 798.267	14 072.066
<i>Immobilisations Corporelles</i>	2	27 807 485.883	21 467 952.376
<i>Moins Amortissements</i>		-10 430 198.947	-8 906 741.266
<i>Valeur Comptable Nette</i>		17 377 286.936	12 561 211.110
<i>Immobilisations Financières</i>	3	71 550.000	55 400.000
<i>Moins Provisions</i>		-	-
		71 550.000	55 400.000
<b>Total des actifs immobilisés</b>		<b>17 458 635.203</b>	<b>12 630 683.176</b>
<i>Autres actifs non courants</i>		-	-
<b>Total des actifs non courants</b>		<b>17 458 635.203</b>	<b>12 488 580.837</b>
<b>ACTIFS COURANTS</b>			
<i>Stocks</i>	4.1	126 295 205.620	44 446 146.156
<i>Moins Provisions</i>		- 1 204 219.429	- 1 021 883.809
<i>Valeur Comptable Nette</i>		125 090 986.191	43 424 262.347
<i>Clients et Comptes Rattachés</i>	4.2	33 324 300.881	38 384 549.459
<i>Moins Provisions</i>		-104 866.004	-104 866.004
<i>Valeur Comptable Nette</i>		33 219 434.877	38 279 683.455
<i>Autres actifs courants</i>	4.3	13 161 259.856	878 797.427
<i>Placements &amp; autres actifs financiers</i>		3 113 200.000	77 400.000
<i>Liquidités &amp; Equivalents de liquidités</i>		25 809 586.806	18 543 505.445
<b>Total des actifs courants</b>		<b>200 394 467.730</b>	<b>101 203 648.674</b>
<b>TOTAL DES ACTIFS</b>		<b>217 853 102.933</b>	<b>113 834 331.850</b>

**BILAN**  
(Exprimé en Dinars)

Au 31 Décembre

	Notes	2021	2020
<b>CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS</b>			
<b><u>CAPITAUX PROPRES</u></b>			
	<b>5</b>		
Capital social		8 910 000.000	8 910 000.000
Réserves		900 990.000	900 990.000
Résultats reportés		23 213 515.945	20 299 373.900
Intérêts minoritaires		767.701	1 186.948
<b>Total des capitaux propres avant résultat</b>		<b>33 025 273.646</b>	<b>30 111 550.848</b>
Résultat de l'exercice		26 619 458.351	16 610 924.004
Résultat de l'exercice des minoritaires		1 616.184	1 580.753
<b><u>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES</u></b>		<b>59 646 348.181</b>	<b>46 724 055.605</b>
<b><u>PASSIFS</u></b>			
<b>Passifs non courants</b>			
Emprunts	<b>6</b>	5 698 589.835	423 272.847
Autres passifs financiers		-	-
Provisions		280 838.991	1 230 838.991
<b>Total des passifs non courants</b>		<b>5 979 428.826</b>	<b>1 654 111.838</b>
<b>Passifs courants</b>			
Fournisseurs et comptes rattachés	<b>7</b>	67 320 404.178	19 225 975.534
Autres passifs courants	7.1	14 473 202.926	5 977 709.996
Concours bancaires et autres passifs financiers	7.2	70 433 718.822	40 247 608.008
<b>Total des passifs courants</b>	7.3	<b>152 227 325.926</b>	<b>65 454 043.717</b>
<b><u>TOTAL DES PASSIFS</u></b>		<b>158 206 754.752</b>	<b>67 110 276.245</b>
<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS</b>		<b>217 853 102.933</b>	<b>113 834 331.850</b>

<b>Etat de Résultat</b>		<b>Au 31 Décembre</b>	
<b>(Exprimé en Dinars )</b>			
	<b>Notes</b>	<b>2021</b>	<b>2020</b>
<b>Produits d'exploitation</b>	8.1		
Revenus		147 296 151.834	119 824 258.786
Autres produits d'exploitation		1 836 558.711	9 399.600
Production immobilisée		-	-
<b>Total des produits d'exploitation</b>		<b>149 132 710.545</b>	<b>119 833 658.386</b>
<b>Charges d'exploitation</b>	8.2		
Variation des stocks des produits finis et des encours		2 118 921.094	1 044 583.981
Achats de marchandises consommées			
Achats d'approvisionnements consommés		-98 639 506.254	-84 963 553.034
Charges de personnel		- 7 877 267.748	- 6 944 714.188
Dotations aux amortis. et aux provisions		- 2 734 530.132	- 2 790 863.299
Autres charges d'exploitation		- 9 505 194.394	- 7 962 566.541
<b>Total des charges d'exploitation</b>		<b>116 637 577.434</b>	<b>-101 617 113.081</b>
<b>Résultat d'exploitation</b>	8.3	<b>32 495 133.111</b>	<b>18 216 545.325</b>
Charges financières nettes		-988 360.703	-900 073.791
Produits des placements		279 614.120	728 120.020
Autres gains ordinaires		41 947.299	133 948.981
Autres pertes ordinaires		- 6.998	- 21 790.048
<b>Résultat des activités ordinaires avant impôt</b>		<b>31 828 326.829</b>	<b>18 156 750.467</b>
Impôt sur les bénéfices		- 5 207 252.294	- 1 544 044.730
<b>Résultat des activités ordinaires après impôt</b>		<b>26 621 074.535</b>	<b>16 612 504.757</b>
<i>Eléments extraordinaires (Gains/Pertes)</i>			
<b>Résultat net de l'exercice</b>	8.4	<b>26 621 074.535</b>	<b>16 612 504.757</b>
Intérêts Minoritaires		-1 616.184	-1 580.753
<b>Résultats après modifications comptables</b>		<b>26 619 458.351</b>	<b>16 610 924.004</b>

**Etat de flux de trésorerie**  
(*Exprimé en Dinars*)

		Au 31 Décembre	
	Notes	2021	2020
<b>Flux de trésorerie liés à l'exploitation</b>	9.1		
<i>Résultat net</i>		26 621 074.535	16 612 504.757
<i>Ajustements pour :</i>			
* <i>Amortissements et provisions</i>		2 734 530.132	2 790 863.299
* <i>Reprises sur provisions</i>		- 1 771 883.809	
* <i>Plus ou moins-values de cession</i>			
* <i>Variation des :</i>			
- <i>stocks</i>		-82 047 191.423	-7 768 154.198
- <i>créances</i>		5 060 248.578	-28 667 232.209
- <i>autres actifs</i>		-12 282 462.429	1 526 875.593
+ <i>fournisseurs et autres dettes</i>		56 354 697.751	3 561 347.573
* <i>Plus ou moins-values de cession</i>			-20 555.556
* <i>Modification comptable</i>			-100 000.000
<b>Flux de trésorerie provenant de l'exploitation</b>		<b>-5 330 986.665</b>	<b>12 064 350.741</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</b>	9.2		
<i>Décassements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles</i>		-6 342 112.730	-1 578 475.273
<i>Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles</i>			23 000.000
<i>Décassements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières</i>		-39 650.000	-16 000.000
<i>Encaissements provenant des associés</i>		-	-
<i>Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières</i>		23 500.000	130 949.000
<b>Flux de trésorerie provenant d'activités d'investissement</b>		<b>-6 358 262.730</b>	<b>-817 874.462</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>	9.3		
<i>Placements</i>		-3 035 800.000	9 566 792.000
<i>Dividendes et autres distributions</i>		- 13 500 650.000	- 9 713 400.000
<i>Encaissements provenant des emprunts</i>		89 475 510.502	55 983 404.974
<i>Remboursement d'emprunts</i>		-54 171 353.178	-37 720 296.992
<b>Flux de trésorerie provenant d'activités de financement</b>		<b>18 767 707.324</b>	<b>-11 448 500.905</b>
<b>Incidences des variations des taux de change sur les liquidités et équivalents de liquidités</b>			-
<b>VARIATION DE TRESORERIE</b>		<b>7 078 457.929</b>	<b>4 611 622.968</b>
<b>Trésorerie au début de l'exercice</b>		<b>18 540 755.266</b>	<b>13 929 132.298</b>
<b>Trésorerie à la clôture de l'exercice</b>		<b>25 619 213.195</b>	<b>18 540 755.266</b>

## 8.1. AFFECTATION DES RESULTATS

### 8.1.1 RAPPEL STATUTAIRE

Les produits annuels de la Société constatés par l'inventaire, après déduction des dépenses d'exploitation des frais généraux, des charges fiscales et financières, de tous amortissement, de toutes provisions pour risques commerciaux et industriels ainsi que les prélèvements nécessaires pour la constitution de tous fonds de prévoyance que le conseil jugera utile constituent les bénéfices nets.

Sur ces bénéfices, après affectations, s'il y a lieu l'extinction des pertes des exercices antérieurs, il est prélevé ; cinq pour cent au moins pour la constitution de fonds de réserve. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque ce fonds de réserve atteint une somme égale à un dixième du capital social mais reprend son cours si cette réserve venait à descendre au-dessous de cette fraction.

Sur l'excédent disponible, l'Assemblée Générale Ordinaire a le droit de décider, sur proposition du Conseil d'Administration de prélever toute somme qu'elle juge convenable, soit pour être portée à un ou plusieurs fonds de réserves généraux ou spéciaux, dont elle règle l'affectation ou l'emploi, soit pour être reportée à nouveau sur l'exercice suivant.

Le surplus est réparti entre les actionnaires.

Aucune distribution ne peut être faite aux actionnaires lorsque les capitaux propres de la société sont ou deviendraient à la suite de la distribution des bénéfices, inférieurs au montant du capital, majoré des réserves que la loi ou les statuts interdisent leurs distributions.

Les dividendes sont payés aux époques et aux lieux fixés par l'Assemblée ou par le Conseil d'Administration, entre les mains d'actionnaires.

La mise en paiement des dividendes décidée par l'assemblée générale ordinaire d'une société faisant appel public à l'épargne, doit avoir lieu dans un délai maximum de trois mois à partir de la décision de l'assemblée générale sauf si les actionnaires à l'unanimité ont décidé le contraire.

Après les trois mois les dividendes non distribués produiront au profit de l'actionnaire un taux d'intérêt commercial suivant la réglementation en vigueur.

Tous dividendes régulièrement perçus ne peuvent faire l'objet de rapport ou de restitution sauf si la distribution des dividendes a eu lieu contrairement aux dispositions ci-dessus ou s'il est établi que les actionnaires savaient le caractère fictif des dividendes distribués.

Les dividendes non réclamés dans les cinq ans de leur exigibilité sont prescrits conformément à la loi.

### 8.1.2 AFFECTATION DES RESULTATS

<i>Désignations</i>	<i>2019</i>	<i>2020</i>	<i>2021</i>
<i>Résultat net de l'exercice</i>	<i>10 150 181</i>	<i>16 332 120</i>	<i>26 958 896</i>
<i>Réserves légales</i>	<i>891 000</i>	<i>891 000</i>	<i>891 000</i>
<i>Dividendes</i>	<i>9 711 900</i>	<i>13 498 650</i>	<i>14 879 700</i>
<i>Résultats reportés</i>	<i>17 367 721</i>	<i>17 725 003</i>	<i>20 558 473</i>

<b>TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES</b>					
					En Dinars
<i>DESIGNATIONS</i>	<i>Capital Social</i>	<i>Réserves Légales</i>	<i>Résultats Reportés</i>	<i>Résultat de L'exercice</i>	<i>Total Capitaux</i>
<i>Capitaux propres au 31/12/2017</i>	<i>8 100 000</i>	<i>810 000</i>	<i>15 534 799</i>	<i>14 096 588</i>	<i>38 541 387</i>
<i>Affectation des résultats 2017(selon PV AGO 03 Mai 2018)</i>					
<i>Réserves légales</i>					
<i>Résultats reportés</i>			<i>1 946 587</i>	<i>-1 946 587</i>	<i>-200 000</i>
<i>Dividendes</i>				<i>-12 150 000</i>	<i>-12 150 000</i>
<i>Résultat de l'exercice 2018</i>				<i>10 416 335</i>	<i>10 416 335</i>
<i>Capitaux propres au 31/12/2018</i>	<i>8 100 000</i>	<i>810 000</i>	<i>17 481 386</i>	<i>10 416 335</i>	<i>36 807 722</i>
<i>Affectation des résultats 2018(selon PV AGO 02 Mai 2019)</i>					
<i>Réserves légales</i>					
<i>Résultats reportés</i>			<i>696 335</i>	<i>- 696 335</i>	
<i>Dividendes</i>				<i>- 9 720 000</i>	<i>- 9 720 000</i>
<i>Augmentation du capital</i>	<i>810 000</i>		<i>-810 000</i>		
<i>Résultat de l'exercice 2019</i>				<i>10 150 181</i>	<i>10 150 181</i>
<i>Capitaux propres au 31/12/2019</i>	<i>8 910 000</i>	<i>810 000</i>	<i>17 367 721</i>	<i>10 150 181</i>	<i>37 237 903</i>
<i>Affectation des résultats 2019(selon PV AGO 28 Mai 2020)</i>					
<i>Réserves légales</i>		<i>81 000</i>			
<i>Résultats reportés</i>			<i>357 282</i>	<i>- 357 282</i>	
<i>Dividendes</i>				<i>- 9 711 900</i>	<i>- 9 711 900</i>
<i>Résultat de l'exercice 2020</i>				<i>16 332 120</i>	<i>16 332 120</i>
<i>Capitaux propres au 31/12/2020</i>	<i>8 910 000</i>	<i>891 000</i>	<i>17 725 003</i>	<i>16 332 120</i>	<i>43 858 123</i>
<i>Affectation des résultats 2020(selon PV AGO 15 Avril 2021)</i>					
<i>Réserves légales</i>					
<i>Résultats reportés</i>			<i>2 833 470</i>	<i>-2 833 470</i>	
<i>Dividendes</i>				<i>- 13 498 650</i>	<i>-13 498 650</i>
<i>Résultat de l'exercice 2021</i>				<i>26 958 896</i>	<i>26 958 896</i>
<i>Capitaux propres au 31/12/2021</i>	<i>8 910 000</i>	<i>891 000</i>	<i>20 558 473</i>	<i>26 958 896</i>	<i>57 318 369</i>

## 8.2 EVOLUTION DE LA SITUATION FINANCIERE

### 8.2.1 FONDS DE ROULEMENT

			(1000) dinars
DESIGNATIONS	2019	2020	2021
<i>Fond de Roulement</i>	25 440 234	33 514 191	43 656 399

### 8.2.2 BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT

DESIGNATIONS	2019	2020	2021
<i>Besoin de Fond de Roulement</i>	3 932 776	15 155 169	18 147 048

### 8.2.3 TRESORERIE NETTE

DESIGNATIONS	2019	2020	2021
<i>Trésorerie nette</i>	22 335 021	18 359 024	25 509 351

## 8.3 INDICATEURS D'ACTIVITE ET RATIOS DE GESTION

### 8.3.1 INDICATEURS D'ACTIVITE

DESIGNATIONS	2019	2020	2021
<i>Capitaux propres avant affectation</i>	37 237 903	43 858 123	57 318 368
<i>Passifs non courants</i>	1 314 737	1 629 521	327 690
<i>Capitaux permanents</i>	38 552 640	45 487 644	57 646 058
<i>Passifs courants</i>	42 934 633	65 121 544	144 276 123
<i>Fournisseurs et comptes rattachés</i>	7 920 544	23 955 797	66 350 875
<i>Total passifs</i>	44 249 371	110 609 188	144 603 814
<i>Revenus</i>	87 716 590	119 822 832	147 278 992
<i>Coût d'achat des marchandises vendues</i>	67 223 060	87 174 270	101 996 072
<i>Marge commerciale</i>	20 493 530	32 648 562	45 282 920
<i>Charges de personnel</i>	5 070 075	6 178 777	7 094 476
<i>Résultat d'exploitation</i>	8 623 341	16 132 019	30 162 392
<i>Résultat net</i>	10 150 182	16 332 120	26 958 896

### 8.3.2 RATIOS FINANCIERS

<b>Ratios de structure</b>	<b>2019</b>	<b>2020</b>	<b>2021</b>
<i>Actifs non courants/Total bilan</i>	15%	11%	7%
<i>Stocks/Total bilan</i>	43%	37%	59%
<i>Actifs courants/Total bilan</i>	85%	89%	93%
<i>Capitaux propres/Total bilan</i>	46%	39%	28%
<i>Passifs non courants/Total bilan</i>	2%	1%	0.16%
<i>Passifs courants/Total bilan</i>	53%	59%	71%
<i>Passifs/Total bilan</i>	54%	60%	71%

<b>Ratios de gestion</b>	<b>2019</b>	<b>2020</b>	<b>2021</b>
<i>Charges de personnel/Chiffre d'affaires</i>	6%	5%	5%
<i>Résultat d'exploitation/Chiffre d'affaires</i>	10%	13%	20%
<i>Chiffres d'affaires/Capitaux propres</i>	235%	273%	257%

<b>Ratios de solvabilité</b>	<b>2019</b>	<b>2020</b>	<b>2021</b>
<i>Capitaux propres/Capitaux permanents</i>	97%	96%	99%

<b>Ratios de liquidités</b>	<b>2019</b>	<b>2020</b>	<b>2021</b>
<i>Actifs courants/Passifs courants</i>	161%	151%	130%
<i>Liquidités et équiv.de li/Passifs courants</i>	29%	28%	18%

<b>Ratios de rentabilité</b>	<b>2019</b>	<b>2020</b>	<b>2021</b>
<i>Résultat net/Capitaux propres après résultat</i>	27%	37%	47%
<i>Résultat net/Capitaux permanents après résultat</i>	26%	36%	47%
<i>Marge commerciale/Chiffre d'affaires</i>	23%	27%	30%
<i>Résultat net/Chiffre d'affaires</i>	12%	14%	18%

<b>Autres ratios</b>	<b>2018</b>	<b>2019</b>	<b>2020</b>
<i>Délai de règlement fournisseurs (en jours)</i>	118	98	133
<i>Délai de règlement clients (en jours)</i>	40	115	81

## 8.4 RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Mes dames et Messieurs les Actionnaires de la

Société « **EURO-CYCLES – SA** »

Zone industrielle Kalaa Kébira, Sousse ;

### **RAPPORT GENERAL SUR LES ETATS FINANCIERS INDIVIDUELS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021**

Mes dames et Messieurs les Actionnaires ;

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre assemblée générale ordinaire et en application des dispositions de l'article 21 bis de la loi N° 94-117 du 14 Novembre 1994 portant réorganisation du marché financier telle que modifiée par la loi 2005-96 du 18 Octobre 2005, nous avons effectué l'audit des états financiers de la société « **EURO-CYCLES – SA** », qui comprennent le bilan au 31 décembre 2021, l'état de résultat et l'état de flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers font ressortir un total net de bilan de **201 922 182,028 TND**, un bénéfice net de **26 958 895,709TND**, des capitaux avant affectation du résultat de l'exercice de **57 318 368,407 TND** et une variation positive de trésorerie de **4 037 127,473 TND**.

#### **OPINION**

A notre avis, les états financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société au 31 Décembre 2021, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

#### **FONDEMENT DE L'OPINION**

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport.

Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

## **QUESTIONS CLES D'AUDIT**

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que les questions décrites ci-après constituent les questions clés d'audit qui doivent être communiquées dans notre rapport.

### **I- Achats /Fournisseurs de matières premières et fournitures :**

#### Point clé d'audit

Au cours de l'exercice 2021, les achats de matière premières et fournitures totalisent la valeur de **177 117 082.974 TND** soit une augmentation par rapport à l'exercice 2020 de 90%.

Corollairement à cette augmentation de volume des achats, les dettes fournisseurs représentent au 31/12/2021 un solde de **66 350 875.167 TND** enregistrant ainsi une augmentation par rapport à l'exercice 2020 de 177%.

Ces achats sont comptabilisés à la date de leurs réceptions sur site (indépendamment des incoterms et des modalités des transactions commerciales qui leurs sont liées)

#### Réponses apportées :

Dans le cadre de notre approche d'audit, nos diligences ont consisté notamment à :

- Evaluer l'environnement informatique compte tenu de la génération et de la prise en compte automatique des achats en comptabilité
- S'assurer du respect des principes comptables de la séparation des exercices et de rattachement des charges aux produits et ce en identifiant les opérations d'achat dont le transfert de propriété est réalisé
- S'assurer de la justification et de la concordance des soldes fournisseurs figurant au niveau des états financiers de la société Euro cycle avec ceux de ses partenaires

- S'assurer de la justification et de la prise en charges des divers engagements bancaires (financement import) liés aux achats

## **II- Existence et évaluation des stocks :**

### Point clé d'audit

Au 31 Décembre 2021, les stocks s'élèvent à une valeur nette de **118 808 200,511 TND** représentant **58.84 %** du total bilan.

L'existence et l'évaluation des stocks sont considérées comme un point clé d'audit étant donné l'importance de la valeur de cette rubrique à l'actif du bilan et les risques liés aux mouvements des stocks et à leurs évaluations.

Les stocks de matières premières, décors et emballages sont valorisés à leurs coûts d'achats hors taxes récupérables majorés par les frais accessoires d'achats. Les produits finis sont valorisés au cout de production. Ce cout comprend le prix d'achat des matières premières et des matières consommées ainsi que les autres couts directs et indirects de production.

La méthode de valorisation des stocks de matières premières est celle du cout moyen pondéré.

### Réponses apportées

Dans le cadre de notre approche d'audit, nos diligences ont consisté notamment à :

- L'évaluation du contrôle interne et du système d'information mis en place par la société pour la gestion physique et comptable de ses stocks
- L'assistance à l'inventaire physique des différentes catégories des stocks.
- La vérification que les stocks en fin de période incluent les stocks en transit et ne comportent pas les articles vendus pour lesquels il y'a transfert du contrôle et de propriété aux clients
- La Vérification que l'évaluation du cout des stocks est en conformité avec la norme comptable tunisienne NCT4 sur les stocks.
- La vérification des provisions constatées et l'appréciation des hypothèses retenues par le management pour leurs déterminations.

### **III-Revenus :**

#### **Point clé d’audit**

Les revenus liés à la vente de produits finis figurant à l’état de résultat au 31 décembre 2021 pour un montant de **147 278 992,034 DT** présentent une augmentation par rapport à l’exercice 2020 de 22.91 %, ils sont constatés à la date des factures (indépendamment des incoterms et des modalités des transactions commerciales qui leurs sont liées).

#### **Réponses apportées**

Dans le cadre de notre approche d’audit, nos diligences ont consisté notamment à :

- Apprécier les procédures de contrôles internes mises en place par la société dans le cadre du processus de prise en compte des revenus
- Rapprocher les factures de ventes du mois de décembre 2021 en validant les incoterms, les dates des déclarations douanières et des shipping dates.
- Identifier les ventes de l’exercice 2021 associées à des incoterms (exemple DDU) dont le transfert des risques et avantages s’effectue lors de la mise à disposition au lieu de destination convenu avant déchargement.
- S’assurer du respect des principes comptables de la séparation des exercices et de la réalisation des revenus.

### **EVENEMENTS POSTERIEURS A LA DATE DE CLOTURE**

La société Euro cycles a clôturé les discussions avec les services fiscaux au titre de l’opération de contrôle fiscal portant sur les exercices 2013,2014,2015 et 2016 par la signature au cours du mois mars 2022 d’une conciliation qui a abouti à :

- La reconnaissance d’une dette fiscale après oppositions et réponses par les deux parties pour un montant total détaillé comme suit :
  - 605 999.842 DT en principal
  - 239 430.909 DT pénalités fiscales et administratives
  - 143 851.973 DT pénalités de retard

- En outre ; suite à l'application de l'article 67 de la loi de finances 2022, la société a bénéficié de l'abandon de la totalité des pénalités de retard ainsi que de 50% du montant des pénalités fiscales et administratives.

## **RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

La responsabilité du rapport de gestion incombe au Conseil d'Administration.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la société « EURO-CYCLES – SA » dans le rapport de gestion par référence aux données figurant dans les états financiers.

Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion semble autrement comporter une anomalie significative. Si à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

## **RESPONSABILITE DE LA DIRECTION ET DES RESPONSABLES DE LA GOUVERNANCE POUR LES ETATS FINANCIERS**

Le Conseil d'Administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société « EURO-CYCLES – SA » à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

## **RESPONSABILITE DE L'AUDITEUR POUR L'AUDIT DES ETATS FINANCIERS**

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes professionnelles applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes professionnelles applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre

- Des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes

tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation.

- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.
- Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.
- Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

## **RAPPORT RELATIF AUX OBLIGATIONS LEGALES ET REGLEMENTAIRES**

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

## **EFFICACITE DU SYSTEME DE CONTROLE INTERNE**

En application des dispositions de l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994, telle que modifiée par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, portant promulgation réorganisation du marché

financier, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne de la société. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficacité incombent à la direction et au conseil d'administration.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié des déficiences importantes du contrôle interne. Un rapport traitant de faiblesses et des insuffisances identifiées au cours de notre audit a été remis à la direction générale de la société.

### **CONFORMITE DE LA TENUE DES COMPTES DES VALEURS MOBILIERES A LA REGLEMENTATION EN VIGUEUR**

En application des dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la société avec la réglementation en vigueur.

La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe à la direction.

Sur la base des diligences que nous avons estimées nécessaires de mettre en œuvre, nous n'avons pas détecté d'irrégularité liée à la conformité des comptes de la société avec la réglementation en vigueur.

Sousse, le 29/03/2022

### **Les commissaires aux comptes**

**YOSRA CHELLY**

  
Yosra CHELLY  
Expert Comptable  
Commissaire aux Comptes  
Membre de l'OECT

**AHMED EL KAFSI**

  
AHMED EL KAFSI  
Commissaire aux comptes  
Expert Comptable  
Membre de l'Ordre

Mesdames et Messieurs les Actionnaires de la société

« EURO-CYCLES » SA

Zone industrielle Kalaa Kébira, Sousse

**RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX  
COMPTES AU TITRE DE L'EXERCICE SOCIAL  
ALLANT DU 1<sup>er</sup> JANVIER AU 31 DECEMBRE 2021**

En application de l'article 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions et opérations visées par les textes sus indiqués.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte in fine dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

**A-Conventions et opérations nouvellement conclues ou réalisées au cours de l'exercice 2021 :**

**A.1 Opérations réalisées avec la société « TUNINDUSTRIES » (la société Euro-cycles détient 99% du capital de la société TUNINDUSTRIES)**

1- Au cours de l'exercice 2021, la société « EURO-CYCLES – SA » a réalisé des opérations d'achats de matières premières auprès de la société à la société « TUNINDUSTRIES-SARL » pour un montant total facturé de 11 611 681,015 TND se répartissant comme suit :

Opérations	Montant en TND
ACHATS DECORS	3 492,000
ACHATS ASSISES	2 865 486,980
ACHATS ROUES	6 762 511,536
ACHATS STRUCTURES	1 980 190,499
<b>Total</b>	<b>11 611 681,015</b>

Le compte fournisseur « TUNINDUSTRIES » présente au 31 Décembre 2021 un solde créditeur de **3 499 671,041 TND**.

2- Au titre de l'exercice 2021, la société « Euro-cycles » a :

- donné en location des locaux à usage industriels à la société « TUNINDUSTRIES » pour un loyer annuel de **28 000TND**.

- facturé des frais administratifs pour un montant global de **149 069,340 TND**.

- comptabilisé des revenus de participations pour un total de **1 998 000 TND** suivant PV AGO du 08/04/2021 au titre des dividendes distribués par la société TUNINDUSTRIES.

Le compte débiteur divers « TUNINDUSTRIES » présente au 31 Décembre 2021 un solde débiteur de **358 430,853 TND**.

### A.2 Opérations réalisées avec « MDS AGIL HERGLA »

- Au cours de l'exercice 2021, la société « EURO-CYCLES -SA » a réalisé des opérations d'achats de carburants et des frais d'entretien véhicules auprès de la société « MDS AGIL HERGLA » facturées pour un total de **217 285,388 TND**.

Le compte fournisseur « MDS AGIL HERGLA » présente au 31 décembre 2021, un solde créditeur de **18 732,248 TND**.

### A.3 Opérations réalisées avec la société « DENVER »

Au cours de l'exercice 2021, la société « DENVER » a facturé des achats de matières premières et frais d'entretien et réparation à la société « EURO-CYCLES – SA » pour un total de **6 571 734,007 TND**.

- Au cours de l'exercice 2021, la société « DENVER » a facturé des OUTILLAGES INDUSTRIELS à la société « « EURO-CYCLES – SA » pour un montant total de **1 901,948 TND**

Le compte fournisseur « DENVER » présente au 31 décembre 2021, un solde créditeur de **1 946 406,641 TND**.

- La société « EURO-CYCLES- SA » a facturé au titre de l'exercice 2021 à la société « DENVER » un chiffre d'affaires de **3 424 543,043 TND**

Le compte client « DENVER » présente au 31 décembre 2021, un solde débiteur de **2 251 941,937 TND**.

### **B- Obligations et engagements de la société envers ses dirigeants**

**B-1 :** Comme déjà stipulé au niveau de notre rapport spécial concernant l'exercice précédent, les obligations et engagements de votre société envers ses dirigeants à savoir le président du conseil d'administration, le directeur général, et le directeur général adjoint ont été fixé par le PV du conseil d'administration du 07/01/2020 et par le contrat de travail du 04/07/2005.

Au cours de l'exercice 2021, les rémunérations et avantages octroyés aux dirigeants ont été réalisés en respectant les décisions sus indiqués.

**B-2 :** Au cours de l'exercice 2021, chacun des membres du conseil d'administration a reçu des jetons de présence pour un montant de 7 000 DT et ce conformément à la décision du conseil du 04/03/2021.

Sousse, le 29/03/2022

### **Les commissaires aux comptes**

**YOSRA CHELLY**

Yosra CHELLY  
Expert Comptable  
Commissaire aux Comptes  
Membre de l'OECT

**AHMED EL KAFSI**

AHMED EL KAFSI  
Commissaire aux comptes  
Expert Comptable  
Membre de l'Ordre

Mes dames et Messieurs les Actionnaires de la

**Groupe « EURO-CYCLES »**

Zone industrielle Kalaa Kébira, Sousse ;

**RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR  
LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES DE L'EXERCICE  
CLOS LE 31 DECEMBRE 2021**

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée, nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés du « Groupe EURO-CYCLES », qui comprennent le bilan au 31 Décembre 2021, l'état de résultat et l'état de flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers consolidés font ressortir un total net de bilan de **217 853 102,933 TND**, un bénéfice net consolidé (part du groupe) de **26 619 458,351 TND**, des capitaux avant affectation du résultat de l'exercice de **59 646 348,181 TND** et une variation positive de trésorerie de **7 078 457,929 TND**.

**OPINION**

A notre avis, les états financiers consolidés ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière du « Groupe EURO-CYCLES » au 31 Décembre 2021, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

**FONDEMENT DE L'OPINION**

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport.

Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers consolidés en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

## QUESTIONS CLES D'AUDIT

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que les questions décrites ci-après constituent les questions clés d'audit qui doivent être communiquées dans notre rapport.

### **I- Achats /Fournisseurs de matières premières et fournitures :**

#### Point clé d'audit

Au cours de l'exercice 2021, les achats de matière premières et fournitures totalisent la valeur de **177 117 082.974 TND** soit une augmentation par rapport à l'exercice 2020 de 90%.

Corollairement à cette augmentation de volume des achats, les dettes fournisseurs représentent au 31/12/2021 un solde de **66 350 875.167 TND** enregistrant ainsi une augmentation par rapport à l'exercice 2020 de 177%.

Ces achats sont comptabilisés à la date de leurs réceptions sur site (indépendamment des incoterms et des modalités des transactions commerciales qui leurs sont liées)

#### Réponses apportées :

Dans le cadre de notre approche d'audit, nos diligences ont consisté notamment à :

- Evaluer l'environnement informatique compte tenu de la génération et de la prise en compte automatique des achats en comptabilité
- S'assurer du respect des principes comptables de la séparation des exercices et de rattachement des charges aux produits et ce en identifiant les opérations d'achat dont le transfert de propriété est réalisé
- S'assurer de la justification et de la concordance des soldes fournisseurs figurant au niveau des états financiers de la société Euro cycle avec ceux de ses partenaires
- S'assurer de la justification et de la prise en charges des divers engagements bancaires (financement import) liés aux achats

## **II- Existence et évaluation des stocks :**

### Point clé d'audit

Au 31 Décembre 2021, les stocks s'élèvent à une valeur nette de **118 808 200,511 TND** représentant **58.84 %** du total bilan.

L'existence et l'évaluation des stocks sont considérées comme un point clé d'audit étant donné l'importance de la valeur de cette rubrique à l'actif du bilan et les risques liés aux mouvements des stocks et à leurs évaluations.

Les stocks de matières premières, décors et emballages sont valorisés à leurs coûts d'achats hors taxes récupérables majorés par les frais accessoires d'achats. Les produits finis sont valorisés au coût de production. Ce coût comprend le prix d'achat des matières premières et des matières consommées ainsi que les autres coûts directs et indirects de production.

La méthode de valorisation des stocks de matières premières est celle du coût moyen pondéré.

### Réponses apportées

Dans le cadre de notre approche d'audit, nos diligences ont consisté notamment à :

- L'évaluation du contrôle interne et du système d'information mis en place par la société pour la gestion physique et comptable de ses stocks
- L'assistance à l'inventaire physique des différentes catégories des stocks.
- La vérification que les stocks en fin de période incluent les stocks en transit et ne comportent pas les articles vendus pour lesquels il y'a transfert du contrôle et de propriété aux clients
- La Vérification que l'évaluation du coût des stocks est en conformité avec la norme comptable tunisienne NCT4 sur les stocks.
- La vérification des provisions constatées et l'appréciation des hypothèses retenues par le management pour leurs déterminations.

## **III-Revenus :**

### Point clé d'audit

Les revenus liés à la vente de produits finis figurant à l'état de résultat au 31 décembre 2021 pour un montant de **147 278 992,034 DT** présentent une augmentation par rapport à l'exercice

2020 de 22.91 %, ils sont constatés à la date des factures (indépendamment des incoterms et des modalités des transactions commerciales qui leurs sont liées).

### Réponses apportées

Dans le cadre de notre approche d’audit, nos diligences ont consisté notamment à :

- Apprécier les procédures de contrôles internes mises en place par la société dans le cadre du processus de prise en compte des revenus
- Rapprocher les factures de ventes du mois de décembre 2021 en validant les incoterms, les dates des déclarations douanières et des shipping dates.
- Identifier les ventes de l’exercice 2021 associées à des incoterms (exemple DDU) dont le transfert des risques et avantages s’effectue lors de la mise à disposition au lieu de destination convenu avant déchargement.
- S’assurer du respect des principes comptables de la séparation des exercices et de la réalisation des revenus.

### **EVENEMENTS POSTERIEURS A LA DATE DE CLOTURE**

La société Euro cycles a clôturé les discussions avec les services fiscaux au titre de l’opération de contrôle fiscal portant sur les exercices 2013,2014,2015 et 2016 par la signature au cours du mois mars 2022 d’une conciliation qui a abouti à :

- La reconnaissance d’une dette fiscale après oppositions et réponses par les deux parties pour un montant total détaillé comme suit :
  - 605 999.842 DT en principal
  - 239 430.909 DT pénalités fiscales et administratives
  - 143 851.973 DT pénalités de retard
- En outre ; suite à l’application de l’article 67 de la loi de finances 2022, la société a bénéficié de l’abandon de la totalité des pénalités de retard ainsi que de 50% du montant des pénalités fiscales et administratives.

## **RAPPORT DE GESTION RELATIF AU GROUPE**

La responsabilité du rapport de gestion du groupe de l'exercice 2021 incombe au Conseil d'Administration.

Notre opinion sur les états financiers consolidés ne s'étend pas au rapport de gestion du groupe et nous n'exprimons aucune forme d'assurance sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 et l'article 471 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la Groupe dans le rapport de gestion du groupe par référence aux données figurant dans les états financiers consolidés. Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers consolidés ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion semble autrement comporter une anomalie significative. Si à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

## **RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES RESPONSABLES DE LA GOUVERNANCE POUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES**

Le Conseil d'Administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Groupe « EURO-CYCLES » à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Groupe.

## **RESPONSABILITES DE L'AUDITEUR POUR L'AUDIT DES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES**

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes professionnelles applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci. Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes professionnelles applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations

fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Groupe à cesser son exploitation.

- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.
- Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.
- Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

## **RAPPORT RELATIF AUX OBLIGATIONS LEGALES ET REGLEMENTAIRES**

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

## **EFFICACITE DU SYSTEME DE CONTROLE INTERNE**

En application des dispositions de l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994, telle que modifiée par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, portant promulgation réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne du Groupe. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombent à la direction et au conseil d'administration.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié des déficiences importantes du contrôle interne.

## **CONFORMITE DE LA TENUE DES COMPTES DES VALEURS MOBILIERES A LA REGLEMENTATION EN VIGUEUR**

En application des dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par le Groupe avec la réglementation en vigueur.

La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe au Conseil d'Administration.

Sur la base des diligences que nous avons estimées nécessaires de mettre en œuvre, nous n'avons pas détecté d'irrégularité liée à la conformité des comptes du Groupe avec la réglementation en vigueur.

Sousse, le 29/03/2022

Les commissaires aux comptes

**YOSRA CHELLY**

**Yosra CHELLY**  
Expert Comptable  
Commissaire aux Comptes  
Membre de l'OECT



**AHMED EL KAFSI**

**AHMED EL KAFSI**  
Commissaire aux comptes  
Expert Comptable  
Membre de l'Ordre



**CHAPITRE 9 : RENSEIGNEMENTS GENERAUX SUR LA SOCIETE ET SON CAPITAL****9.1 RENSEIGNEMENTS DE CARACTERE GENERAL****Dénomination et siège social**

**Dénomination sociale :** « Euro-cycles »

**Siège social :** Zone Industrielle – KalaaKébira- Sousse

**Tel :** (+216) 36 408 806 /36 408 807/36 408 808

**Fax :** (+216) 73 342 039

**E-mail :** accueil@euro-cycles.com

**Forme juridique et législation particulière applicable**

**Forme juridique :** Société Anonyme.

**Législation particulière applicable :** Société totalement exportatrice

**Date de constitution et durée de la société.**

**Date de constitution :** Novembre 1993

**Durée :** 99 ans sauf dissolution anticipée ou prorogation.

**Objet social**

La société a pour objet les opérations suivantes :

- La fabrication, le montage, la vente, tout autre commerce des cycles à deux roues ou tout autre produit faisant partie de l'univers des roues et du cycle sous toutes ses formes.

- De ce fait elle est habilitée à accomplir par elle-même ou par appel à la sous-traitance des tâches connexes. A cet effet, elle peut gérer et posséder des aires de stockage et d'entrepôt, procéder à des opérations de conditionnement et d'emballage, assurer par elle-même, par ses moyens ou par recours à la location des transports intérieurs et internationaux et réaliser toutes sortes d'opérations de transit conformément à la législation en vigueur : ainsi que toutes les opérations commerciales, financières, mobilières et immobilières se rattachant directement à l'objet ci-dessus indiqué et susceptible d'en faciliter l'extension et le développement.

**Identifiant Unique :**

0044463T

**Exercice social**

Exercice social : du 1er Janvier au 31 Décembre de chaque Année.

**Nationalité**

Tunisienne.

**Capital Social**

Le Capital social est fixé à la somme de 8.910.000 dinars et divisée en 8.910.000 actions, toutes nominatives de 1 Dinar de valeur nominale chacune, entièrement libérées et numérotées de 1 à 8.910.000.

## Régime fiscal

- A partir de l'exercice 2021, les bénéfices réalisés par la société « EURO-CYCLES-SA » sont devenus imposables à l'impôt sur les sociétés au taux de 15% avec un minimum légal de 0.2% du CA TTC.

II- La société « EURO-CYCLES » est soumise au paiement des droits et taxes suivants :

- La TCL au taux de 0,1% sur le chiffre d'affaires provenant à l'exportation et ce à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2014,
- Droits et taxes relatifs aux véhicules automobiles de tourisme,
- Taxe unique de compensation sur les transports routiers,
- Taxe d'entretien et d'assainissement,
- Droits et taxes perçus au titre des prestations directes

(Téléphone, taxes portuaires, etc.),

III-La loi n°2017- 66 du 18 Décembre 2017, portant loi de finances pour l'année 2018 a institué une contribution sociale solidaire au profit des caisses sociales de taux 1% sur les bénéfices servant de base pour calcul de l'impôt sur les sociétés à partir de l'exercice 2018.

## 9.2. RENSEIGNEMENTS SUR LE CAPITAL DE LA SOCIETE

### 9.2.1 DISPOSITIONS GENERALES

Capital social	8 910 000 Dinars
Nombre d'actions	8 910 000 Actions
Nominal	1 Dinar
Forme des actions	Nominative
Catégorie	Ordinaire
Libération	Intégrale
Jouissance	01/01/2013

## 9.2.2 EVOLUTION DU CAPITAL

Date de décision et l'organe qui l'a décidé	Nature de l'opération	Evolution du capital		Capital en circulation		Valeur nominale
		Montant	Nbr d'actions	Montant	Nbr d'actions	
nov.-93	Constitution de la société Euro-cycles	5 000 DT	100	5 000 DT	100	50 DT
30/12/1993	Augmentation de capital en numéraire	95 000 DT	1 900	100 000 DT	2 000	50 DT
17/05/1994	Augmentation de capital en numéraire	110 000 DT	2 200	210 000 DT	4 200	50 DT
15/01/1997	Augmentation de capital en numéraire	90 000 DT	1 800	300 000 DT	6 000	50 DT
15/05/1997	Augmentation de capital en numéraire	300 000 DT	6 000	600 000 DT	12 000	50 DT
	Transformation de la forme d'une SARL à une S.A					
05/06/2007	Augmentation de capital Par incorporation de Résultats reportés	1 200 000 DT	24 000	1 800 000 DT	36 000	50 DT
23/11/2012	Augmentation de capital Par incorporation de Résultats reportés	3 600 000 DT	72 000	5 400 000 DT	108 000	50 DT
	Réduction de la valeur Nominale de 50 DT à 1 DT			5 400 000 DT	5 400 000	1 DT
28/04/2016	Augmentation de capital Par incorporation de	2 700 000 DT	2 700 000	8 100 000 DT	2 700 000	1 DT
02/05/2019	Augmentation de capital par incorporation des réserves	810 000DT	810 000	8 910 000DT	8 910 000	1DT
22/04/2022	Augmentation de capital par incorporation des réserves	891 000DT	891 000	9 801 000DT	9 801 000	1DT

## 9.2.3 AUTORISATIONS FINANCIERES EN VIGUEUR CONSENTIES AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Néant.

## 9.3 REPARTITION DU CAPITAL ET DES DROITS DE VOTE

Actionnaires	Nbr actions	% du Capital
Habib ESSEYAH	2 972 735	33.36 %
Mohamed REKIK	943 814	10.59 %
Mourad GHAZI	700 000	7.86 %
Michèle BERAUDO	623 179	6.99%
Société MG INVEST	494 012	5.54%
Public	3 176 260	35.66%
<b>Total</b>	<b>8 910 000</b>	<b>100%</b>

## 9.4 MARCHE DE L'ACTION

Code valeur ISIN<sup>11</sup>- TN0007570013

Place(s) de cotation- Bourse de Tunis-Tunisie

Marché des titres : principal

-Mode de cotation : continu

-Valeur nominale : 1 dinar

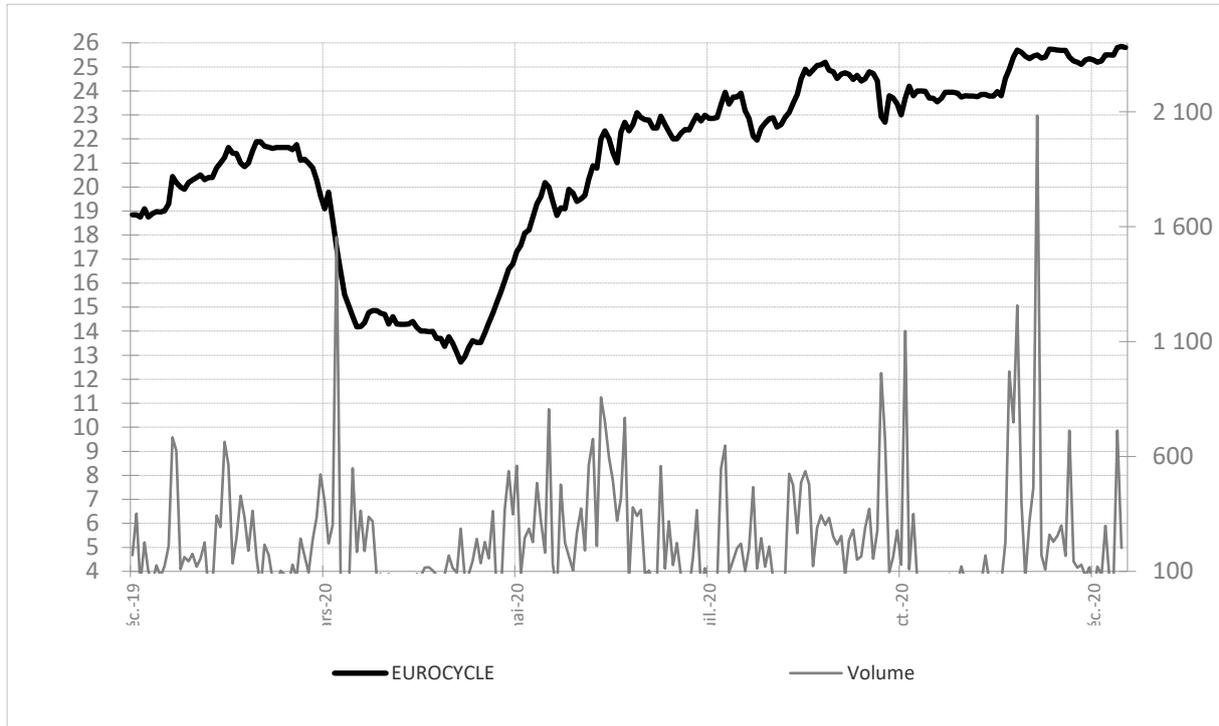
- Nombre d'actions en circulation au 31/12/2021 : 8 910 000 actions

-Cours de l'action au 31/12/2021 :32.44 dinars

-Capitalisation boursière au 31/12/2021 :289 040 400 DT

- Poids dans l'indice de référence au 31/12/21 :

#### 9.4.1 EVOLUTION DU COURS EN 2021



#### 9.4.2 CAPITALISATION BOURSIERE

La société EUROCYCLES a été introduite en bourse au cours de l'année 2013. Au 31/12/2021 la capitalisation boursière de la société s'élève à 289 040 400 dinars.

	2018	2019	2020	2021
<b>Cours</b>	18.74	18.84	26.16	<b>32.44</b>
<b>Variation</b>	-30.59%	0.53%	38.85%	<b>24.01%</b>

Mois	jours de cotation	cours clôture	plus haut	plus bas	Nb de titres échangés	Capitaux échangés
Janvier	19	26 000	26 810	24 910	259 538	6 731 107
Février	20	28 000	28,39	25 350	232 685	6 216 883
Mars	23	28 790	30 230	27 860	248 259	7 183 134
Avril	21	28 790	30 200	28 650	206 472	6 061 818
Mai	18	28 000	29 900	27 500	118 223	3 380 644
Juin	22	28 700	29 880	28 020	102 875	2 995 294
Juillet	20	30 400	30 400	28 560	80 563	2 398 871
Août	18	31 600	31 870	29 820	69 186	2 139 281
Septembre	21	33 260	33 500	30 500	122 206	8 488 224
Octobre	19	33 900	35 200	33 350	128 458	11 301 393
Novembre	20	33 500	33 960	33 300	86 079	3 392 429
Décembre	22	32 440	32 830	30 210	92 602	2 929 584

#### 9.4.3 POLITIQUE DE DISTRIBUTION DES DIVIDENDES

			En dinars
Désignations	2019	2020	2021
<i>Capital social</i>	<i>8 910 000</i>	<i>8 910 000</i>	<i>8 910 000</i>
<i>Valeur nominale à la date de distribution</i>	<i>1</i>	<i>1</i>	<i>1</i>
<i>Nombre d'actions à la date de distribution</i>	<i>8 910 000</i>	<i>8 910 000</i>	<i>8 910 000</i>
<i>Dividende globale</i>	<i>9 711 900</i>	<i>13 498 650</i>	<i>13 498 650</i>
<i>Dividende par action</i>	<i>1,090</i>	<i>1,515</i>	<i>1,670</i>
<i>% du nominal</i>	<i>109%</i>	<i>151%</i>	<i>167%</i>
<i>Date de mise en paiement</i>	<i>Juillet 2020</i>	<i>Mai 2021</i>	<i>Aout 2022</i>
<i>Cours fin d'exercice</i>	<i>18.84</i>	<i>26.16</i>	<i>32.44</i>
<i>Dividend Yield</i>	<i>5.78%</i>	<i>5.79%</i>	<i>5.15%</i>
<i>Dividend pay out</i>	<i>95.68%</i>	<i>82.65%</i>	<i>55.19%</i>

La politique de distribution des dividendes est basée sur la pérennité des fondamentaux de l'entreprise ainsi qu'une rémunération généreuse des actionnaires.

#### 9.4.4 RACHAT D' ACTIONS

Néant

#### 9.4.5 NOTATION DE LA SOCIETE

La société Euro-cycles a été vivement remercié par le Conseil du Marché Financier pour la promptitude des informations fournies aux actionnaires et le public. (Courrier CMF N° 22/0453 du 18 Mars 2022).

## CHAPITRE 10 : ASSEMBLEE GENERALE

### 10.1 DISPOSITIONS GENERALES

#### Convocation des Assemblées Générales

Les actionnaires sont réunis, chaque année en Assemblée Générale par le Conseil d'Administration, dans les six premiers mois qui suivent la clôture de l'exercice, pour contrôler les actes de gestion de la Société, approuver les comptes de l'exercice et affecter les résultats.

L'Assemblée Générale est convoquée par le Conseil d'Administration ou en cas de nécessité par le tribunal sur demande de tout intéressé ou d'un ou plusieurs actionnaires détenant au moins trois pour cent du capital, par le liquidateur et par les actionnaires détenant la majorité du capital ou des droits de vote après offre publique de vente ou d'échange ou après d'un bloc de contrôle.

Les réunions ont lieu au siège social ou dans tout autre lieu indiqué par l'avis de convocation.

Est nulle, la décision de l'assemblée générale portant approbation des états financiers si elle n'est pas précédée par la présentation des rapports du ou des commissaires aux comptes.

Les états financiers et les rapports des commissaires aux comptes et la liste actualisée des actionnaires doivent être déposée au registre national des entreprises dans les délais légaux.

L'assemblée générale est convoquée par un avis publié au Journal Officiel de la République Tunisienne et le Journal officiel du Centre national du registre des entreprises dans le délai de vingt et un (21) jours au moins avant la date fixée pour la réunion. L'avis indiquera la date et le lieu de la tenue de la réunion, ainsi que l'ordre du jour.

#### Ordre du jour

L'ordre du jour est arrêté par le Conseil d'Administration si la convocation est faite par lui ou par la personne qui a fait la convocation de l'Assemblée.

Il n'est porté à l'ordre du jour que les propositions émanant du Conseil d'Administration ou qui ont été communiquée au Conseil d'Administration quinze jours au moins avant la convocation au moyen de demandes revêtues de la signature des actionnaires se représentant au minimum cinq pour cent du capital social.

Aucune proposition ne peut être soumise à l'Assemblée Générale si elle ne figure pas à son ordre du jour.

#### Accès aux assemblées - Pouvoirs

Les titulaires d'au moins dix (10) actions libérées des versements exigibles peuvent seuls assister à l'Assemblée Générale ordinaire, et extraordinaire sur justification de leurs identités ou s'y faire représenter.

« Un actionnaire pourra se faire représenter à une assemblée générale par son conjoint ou par un autre actionnaire ».

Toutefois les sociétés sont valablement représentées soit par un de leur gérant ou par le Président Directeur Général ou le Directeur général ou un mandataire muni d'un pouvoir régulier, sans qu'il soit nécessaire que ces personnes soient personnellement actionnaires.

La forme des pouvoirs et les lieux et délais de leur production sont déterminés par le Conseil d'Administration.

#### - Conditions à Remplir pour Siéger ou se faire Représenter

Les propriétaires d'action doivent, pour avoir le droit d'assister ou de se faire représenter aux Assemblées Générales, être inscrits sur les registres de la société avant le jour fixé pour la réunion.

Préalablement à l'Assemblée Générale réunie sur première convocation, le texte des résolutions proposées et généralement tous les documents, qui d'après la loi doivent être communiqué à l'Assemblée, doivent être tenus à la disposition des actionnaires au siège social quinze jours au moins avant la date de l'Assemblée.

Tout actionnaire détenant au moins trois pour cent du capital a le droit à tout moment d'obtenir communication d'une copie des documents sociaux visés à l'article 201 du Code des Sociétés Commerciales et des rapports des commissaires aux comptes qui concernant les trois derniers exercices ainsi qu'une copie des procès-verbaux et feuilles de présence des assemblées tenues au cours des trois derniers exercices.

## Quorum - vote- nombre de voix

Les Assemblées Générales Constitutives et Extraordinaires ne sont régulièrement constituées et ne délibèrent valablement que si les actionnaires présents ou les représentants au droit de vote détiennent, au moins, la moitié du capital social sur première convocation.

Si la première Assemblée n'a pas réuni la moitié du capital social, une nouvelle Assemblée peut être convoquée dans les formes légales.

Entre la première et la deuxième convocation un délai de 21 jours doit être observé.

Elle ne délibère valablement que si elle est composée d'actionnaires ou de représentants détenant au moins le tiers du capital social.

A défaut de ce dernier quorum, une troisième Assemblée peut être convoquée dans les deux mois à partir de la date de convocation. Elle statue à la majorité des deux tiers des voix des actionnaires présents ou représentés.

Dans toutes les Assemblées Générales, le Quorum n'est calculé qu'après déduction de la valeur nominale des actions privées du droit de vote en vertu des dispositions législatives ou réglementaires.

### Assemblées Générales Ordinaires

- Constitution de l'Assemblée Générale Ordinaire

Les Assemblées Générales Ordinaires (annuelles ou convoquées extraordinairement) se composent de tous les actionnaires quel que soit le nombre de leurs actions pourvu qu'elles aient été libérées des versements exigibles.

Les délibérations de l'Assemblée Générale Ordinaire sont prises à la majorité des voix présentes ou représentées.

Pour délibérer valablement l'Assemblée Générale Ordinaire doit être composée d'un nombre d'actionnaires représentant le tiers au moins du capital social après déduction s'il y a lieu de la valeur nominale des actions privées du droit de vote, en vertu des dispositions législatives ou réglementaires.

Si ce quorum n'est pas atteint, l'Assemblée Générale est convoquée à nouveau sans qu'aucun quorum ne soit requis. Dans cette seconde réunion, les délibérations sont valables quel que soit le nombre d'actions représentées, mais elles ne peuvent porter que sur les objets mis à l'ordre du jour de la première réunion. Entre la première et la deuxième convocation, un délai minimum de quinze jours doit être observé.

-Pouvoirs de l'Assemblée Générale Ordinaire  
Les Assemblées Générales Ordinaires ont à statuer sur toutes les questions qui excèdent la compétence du Conseil d'Administration et qui ne relèvent pas de la compétence de l'assemblée générale extraordinaire.

Elles confèrent au Conseil d'Administration les autorisations nécessaires pour tous les cas où les pouvoirs à lui attribuer seraient insuffisants.

D'une manière générale, elles règlent les conditions du mandat imparti au Conseil d'Administration et elles déterminent souverainement la conduite des affaires de la société.

L'Assemblée Générale Ordinaire doit notamment entendre le rapport du Conseil d'Administration sur les affaires sociales ainsi que le rapport des Commissaires aux comptes.

Elle discute, approuve ou redresse les comptes d'une façon générale, examine tous les actes de gestion d'administration et leur donne quitus.

Elle statue sur l'affectation et la répartition des bénéfices.

## 10.2 PRESENTATION DES RESOLUTIONS A SOUMETTRE AUX ASSEMBLEES GENERALES ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE DU 22 AVRIL 2022

- Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration et du rapport général du commissaire aux comptes sur les états financiers individuels de l'exercice clos le 31/12/2021 sur la Gestion de l'exercice 2021.
- Lecture du rapport du Conseil d'Administration sur la gestion du groupe et du rapport d'audit du commissaire aux comptes sur les états financiers consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2021.
- Examen et approbation des états Financiers individuels de l'exercice clos le 31 décembre 2021.
- Examen et approbation des Etats Financiers consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2021.
- Lecture du rapport spécial du commissaire aux comptes et approbation des conventions visées par les articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales.
- Affectation des résultats et distribution des bénéfices de l'exercice 2021.
- Quitus aux membres du conseil d'administration pour la gestion de l'exercice 2021.
- Fixation des jetons de présence.
- Nomination d'un Co-commissaire aux comptes.
- .
- Formalités et pouvoirs.

### 10.2.1 PROJET DES RESOLUTIONS QUI SERA SOUMIS A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE QUI SE TIENDRA EN DATE DU 22 AVRIL 2022

Projet des résolutions qui sera soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le 22 Avril 2022

1<sup>ère</sup> résolution : L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance des rapports d'activités du Conseil d'Administration sur la gestion 2021, et après avoir entendu la lecture des rapports du commissaire aux comptes sur les états financiers individuels et consolidés arrêtés au 31/12/2021, approuve les rapports d'activités, les états financiers individuels et consolidés 2021.

**Cette résolution mise aux votes est adoptée à .....**

2<sup>ème</sup> résolution : L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture **du rapport spécial** du commissaire aux comptes, dans le cadre des articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales et constatant qu'il n'y a pas des nouvelles opérations ou conventions intervenues courant l'exercice 2021 avec la société EURO CYCLES et la société TUNINDUSTRIE, en prend acte purement et simplement et l'approuve.

**Cette résolution mise aux votes est adoptée à .....**

3<sup>ème</sup> résolution : L'Assemblée Générale Ordinaire décide de distribuer les dividendes aux titres de l'exercice 2019 et d'affecter par conséquent le résultat de l'exercice 2020, ainsi que les résultats reportés comme suit :

	Bénéfice de l'exercice 2021	: 26 958 896 DT
-	Résultats reportés	: 20 558 473 DT
	- Résultat Distribuible	: 47 517 369 DT
-	Dividendes en Dinars Tunisien	: 14 879 700 DT
	(Soit la distribution de 1.670 TND par action)	
-	Résultats reportés après affectation	: 32 637 669DT

La date de mise en paiement des dividendes a été fixé par l'assemblée au ..... 2021.

Le montant de ces dividendes sera prélevé sur les résultats reportés arrêtés au 31/12/2019 et 31/12/2020.

4<sup>ème</sup> résolution : L'Assemblée Générale Ordinaire donne quitus entier et sans réserve aux membres du conseil d'Administration pour leur gestion de l'exercice 2021

**Cette résolution mise aux votes est adoptée à .....**

5<sup>ème</sup> résolution : L'Assemblée Générale Ordinaire décide d'allouer une somme de 8 750 DT (Huit Mille Sept Cent Cinquante Dinars dinars) Brut soit 7 000 DT (Sept Mille Dinars) net de tous impôt par Membre au titre des jetons de présence alloués aux membres du conseil d'administration pour l'exercice en cours et pour chacun des exercices ultérieurs jusqu'à nouvelle décision de sa part.

**Cette résolution mise aux votes est adoptée à .....**

6<sup>ème</sup> Résolution : L'Assemblée Générale Ordinaire générale approuve la rémunération annuelle fixe à titre de jetons de présence alloué au Président du Conseil d'administration conformément à la 2<sup>ème</sup> résolution du PV du Conseil d'Administration tenu le 07 Janvier 2020 enregistré à la Recette des Finances KALAA KEBIRA le 22-01-2020 sous le N° 20700141 Quittance N° M004827, fixant la rémunération annuelle de 120 000 DT net de tous impôts ( Cent Vingt Mille Dinars) et précise la nature de jetons de présence conformément aux dispositions statutaires ( article 24 tertio ( nouveau Rémunération du Président du Conseil)

7<sup>ème</sup> résolution : L'Assemblée Générale Ordinaire décide de renouveler les mandats des administrateurs suivants :

- Monsieur HABIB ESSEYAH
- Monsieur MOHAMED REKIK
- La Société MG INVEST
- Monsieur MICHELE BERAUDO

Pour les exercices 2022-2023 et 2024 et jusqu'à l'issue de l'assemblée générale tenue en 2025 pour statuer sur les comptes de l'exercice écoulée.

**Cette résolution mise aux votes est adoptée à .....**

8<sup>ème</sup> résolution : L'Assemblée Générale Ordinaire décide de nommer M. .... Expert-comptable, membre de l'ordre des Experts comptables de Tunisie ( ..... ) entant que Co-Commissaire aux comptes pour trois nouvelles exercices comptables, se terminant avec la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les états financiers de l'exercice clos le 31 Décembre 2024.

....., Accepte séance tenante sa nomination entant que Co-commissaire aux comptes de la société EURO CYCLES S.A pour les exercices 2022-2023 et 2024 et jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale tenue en 2023 pour statuer sur les comptes de l'exercice écoulé, et déclare qu'il n'entre dans aucune incompatibilité prévue par la loi.

Cette résolution mise aux votes est adoptée à .....

8<sup>ème</sup> résolution : L'Assemblée Générale confère tous les pouvoirs au représentant légal de la Société ou à son Mandataire pour effectuer les dépôts et les publications prévus par la loi.

Cette résolution mise aux votes est adoptée à .....

## 10.2.2 PROJET DES RESOLUTIONS QUI SERA SOUMIS A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE QUI SE TIENDRA EN DATE DU 22 AVRIL 2022

Projet des résolutions qui sera soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le 22 Avril 2022 :

1<sup>ère</sup> résolution : Sur proposition du Conseil d'administration réuni le 10 Mars 2022, L'Assemblée Générale Extraordinaire décide d'augmenter le capital Social de 891 000 DT (Huit cent Quatre Vingt Onze mille Dinars) par incorporation des réserves, et ce par l'émission de 891 000 actions nouvelles gratuites à répartir entre les anciens actionnaires à raison d'un (1) action nouvelle gratuite pour dix (10) actions anciennes.

L'Assemblée Générale Extraordinaire décide de fixer la date du 1<sup>er</sup> Janvier 2023 pour l'entrée en jouissance des actions nouvelles.

Les actions anciennes seront négociables à la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis à partir du Lundi 1<sup>er</sup> Janvier 2023

Les actions nouvelles gratuites seront négociables à la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis à partir du Lundi 1<sup>er</sup> Janvier 2023 sur la même ligne de cotation que les actions anciennes auxquelles elles seront assimilées et ce dès leurs créations.

Les Droits d'attribution seront négociables à la Bourse des Valeurs Mobilières à partir du 1<sup>er</sup> Janvier 2023

### **Prise en charge par Tunisie Clearing :**

Les actions nouvelles gratuites et les droits d'attribution seront pris en charge par Tunisie Clearing à partir du Lundi 1<sup>er</sup> Janvier 2023.

### 2<sup>ème</sup> résolution :

L'assemblée générale extraordinaire décide de modifier l'article 06 des statuts comme suit :

« Le capital social est fixé à la somme de Neuf millions Huit cent un mille dinars (9 801 000 TND) réparti en Neuf Millions Huit cent un Mille (9 801 000) actions de (01) un dinar chacune numérotées de 01 à 9 801 000 totalement libérées.

3<sup>ème</sup> résolution : L'Assemblée Générale confère tous les pouvoirs au représentant légal de la Société ou à son Mandataire pour effectuer les dépôts et les publications prévus par la loi.

**MERCI**